

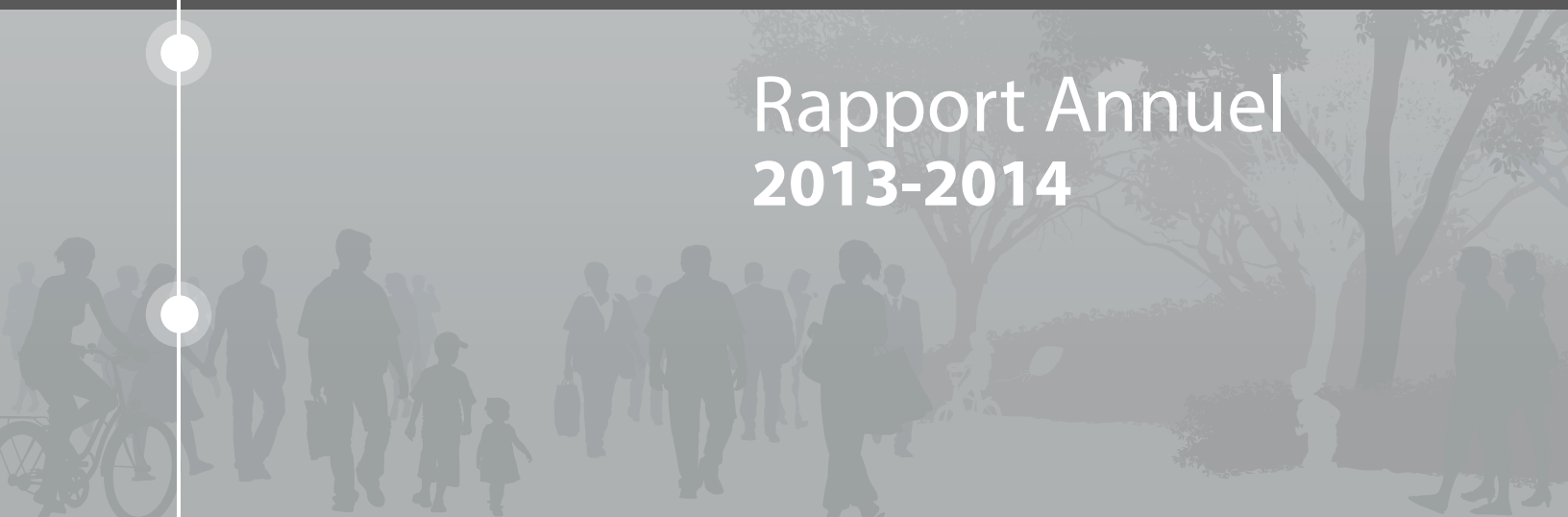


CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS



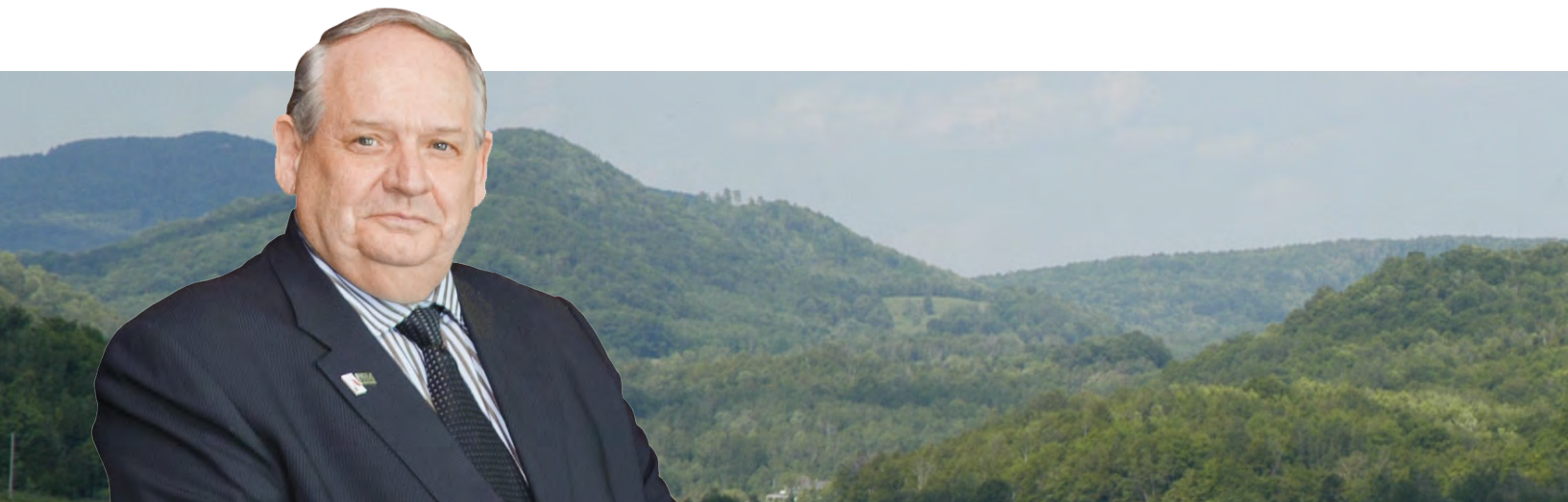
Nos forces
au service du
développement durable
de la région!

Rapport Annuel
2013-2014



Rédaction : Annie Morin et Nathalie Ward, CRÉ Montérégie Est **Graphisme :** artimagedesign.com

Note de lecture : Conformément à la Politique régionale en égalité de la CRÉ Montérégie Est, une rédaction épicène a été préconisée dans ce document afin d'y inclure un langage inclusif, tant pour prendre en considération la contribution des femmes que celle des hommes au développement régional.



Le président

Au terme d'une première année à titre de président de la Conférence régionale des élus, c'est avec une grande fierté que nous déposons ce rapport annuel de l'année 2013-2014 qui trace l'ensemble des actions menées par une équipe professionnelle dévouée et passionnée par le développement de notre vaste et beau territoire, la Montérégie Est.

Cette année a d'abord été marquée par l'adoption du plan quinquennal de développement durable pour les cinq prochaines années (PQDD 2013-2018). Tant les membres du conseil d'administration que les ressources professionnelles se sont impliqués activement dans ce processus stratégique et décisionnel. Pour nous, la finalité d'une telle démarche d'envergure n'a d'importance que lorsque les gens d'une organisation telle que la nôtre prennent le temps de se l'approprier et c'est ce que nous avons fait ! Maintenant, c'est à nous, administratrices et administrateurs de la CRÉ, à mettre en place les conditions qui permettront le déploiement efficace de ce plan quinquennal de développement, année après année.

Évidemment, ce déploiement ne peut se faire sans la participation soutenue de nos partenaires et des membres des comités régionaux de concertation, les CRC. Nous sommes convaincus que leur connaissance du terrain et leur expertise alimentent et bonifient les différents plans d'action élaborés et mis en œuvre pour répondre aux grands enjeux du PQDD 2013-2018. Nous les remercions de leur implication et du temps qu'ils mettent à la disposition de la région, c'est précieux pour nous.

L'année 2013-2014 a également été une année électorale pour les municipalités québécoises. Nous avons eu le privilège d'accueillir 14 nouveaux membres du conseil d'administration parmi les 36 sièges dédiés aux élues et élus municipaux. D'ailleurs, nous profitons de l'occasion pour remercier très chaleureusement les élues et les élus sortants qui ont travaillé, tout au long de leur mandat, à la mise en commun d'efforts concertés pour un développement régional durable et harmonieux de la Montérégie Est.

À l'instar de l'année 2012-2013, l'incertitude budgétaire a jeté une ombre sur l'année qui se termine. Nous avons fait avancer de nombreux dossiers avec détermination et confiance malgré l'absence de confirmation du budget pour l'année 2014-2015. Toutefois, ce qui est certain, c'est que nous connaissons l'impact réel de nos actions et des rôles essentiels que nous jouons, lesquels ont été reconnus par l'ensemble de nos partenaires et des acteurs, tant locaux que régionaux, lors des consultations dans le cadre du PQDD 2013-2018.

Au-delà du rôle de bailleur de fonds, il est maintenant possible d'affirmer que nous faisons une différence par notre rôle de leader, d'interface, d'agent politique et de communication, d'analyste et de catalyseur dans le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs au développement de notre territoire et nous comptons bien poursuivre notre travail en ce sens au cours de la prochaine année !



Michel Picotte

Maire de Sainte-Angèle-de-Monnoir
Préfet de la MRC Rouville



La directrice générale

C'est un plaisir, au nom des membres du conseil d'administration et de la permanence de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est, de vous présenter ce rapport qui témoigne de l'avancement des travaux que nous avons réalisés, de concert avec nos partenaires.

Mon premier constat quant au travail accompli en est un de grande satisfaction qui émane de la concrétisation de nombreux projets qu'a pilotés la CRÉ, notamment la réalisation de son Plan quinquennal de développement durable (PQDD) 2013-2018. L'implantation de ce nouveau PQDD a nécessité certains changements dans la façon de faire et l'adoption de nouvelles pratiques dans l'organisation. Pour ce faire, le personnel de la CRÉ a reçu une formation portant sur la gestion axée sur les résultats (GAR) permettant de prioriser les interventions les plus structurantes pour la région qui sont en lien avec les résultats recherchés.

De plus, la CRÉ a déployé des efforts pour poursuivre son intervention régionale dans une perspective d'intégration et de transversalité de l'ensemble des dossiers, lesquels seront intensifiés l'an prochain. L'implantation de cette nouvelle façon de faire exige une ouverture et une certaine adaptation de tout le personnel afin de répondre à tous les enjeux du territoire identifiés dans le cadre du PQDD.

Aussi, la CRÉ est fière de mentionner que, grâce à la mise en place de son programme d'implication citoyenne du personnel, près d'une centaine heures a été consacrée, sur une base volontaire, à des organismes pour la réalisation de leurs activités, et ce, toujours en lien avec les enjeux du territoire.

En ce qui a trait aux ententes qui permettent le soutien professionnel aux différents comités régionaux de concertation et la réalisation de plans d'action, la CRÉ a respecté ses engagements. Elle a soutenu la réalisation de plus de 15 ententes et protocoles, dont plusieurs se termineront en 2015. L'année 2013-2014 a ainsi été marquée par des négociations conduisant à la reconduction de la majorité d'entre elles.

Par ailleurs, la mise en œuvre du nouveau programme mis de l'avant par le ministère des Ressources naturelles (MRN) soit le « Programme de développement régional et forestier » (PDRF) a été l'un des dossiers ayant mobilisé la CRÉ. La ministre a mis en place un comité de travail conjoint dans le but d'améliorer le programme, de revoir la répartition des montants régionaux alloués et de s'assurer que les orientations recherchées par le gouvernement sont atteignables et réalisables par les CRÉ. Au total, six directions générales, dont celle la Montérégie Est, ont participé à six rencontres qui ont permis de maintenir le programme pour une période de deux ans.

Enfin, je profite de cette tribune pour adresser mes remerciements et ma chaleureuse reconnaissance à tout le personnel de la CRÉ. Votre engagement et votre connaissance de vos secteurs d'intervention auront permis à la CRÉ de se doter d'un plan quinquennal de développement durable à la hauteur d'une équipe chevronnée et innovante qui sera en mesure de relever les défis qui nous attendent au cours des prochaines années. C'est à nous maintenant de mener à bon port cette grande mobilisation régionale !

Nathalie Ward





Table des matières

Mission et mandat	7
Préambule.....	8
Territoire	9
Conseil d'administration.....	11
Permanence	15
Rôle de concertation de la CRÉ.....	17
Rôle de représentation de la CRÉ	19
Développement durable et la CRÉ	20
PQDD 2013-2018	21

Bilan des réalisations

Lutte contre la pauvreté	25
Culture	29
Loisir	32
Personnes âgées.....	38
Immigration	41
Économie sociale	43
Réussite éducative	47
Condition Féminine et Égalité	55
Saines habitudes de vie.....	58
Ressources naturelles	61
Participation citoyenne	67
Tourisme culturel	69
Développement économique	71
Mentorat	73
Appel de projets (FDR).....	74

Mission et mandat

Mission

La Conférence régionale des élus de la Montérégie Est a pour mission de contribuer au développement économique, social et environnemental de la région par la concertation, la mobilisation, la planification et la coordination pour que puissent s'épanouir les personnes, les collectivités et les milieux.

« La cohérence et l'efficacité de nos actions reposent sur la concertation régionale, cette capacité que nous avons à rapprocher les différentes sphères d'activité pour en faire une force collective. »

Mandats

- Établir un plan quinquennal de développement;
- Favoriser la concertation des partenaires dans la région;
- Conclure avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, des ententes spécifiques pour l'exercice de ses pouvoirs et de ses responsabilités, notamment pour la mise en œuvre de priorités régionales et l'adaptation des activités gouvernementales aux particularités régionales;
- Donner des avis au ministre sur le développement de la région;
- Administrer les sommes qui lui sont confiées par le gouvernement dans le cadre d'une entente conclue pour l'exécution de tout projet de développement régional relevant de la compétence du ministre signataire de l'entente.

Entente avec le MAMROT

Afin de réaliser sa mission et ses mandats et en vertu de la Loi du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), la CRÉ est, pour le territoire qu'elle représente, l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. À ce titre, le ministre doit conclure une entente avec la CRÉ déterminant les conditions que celle-ci s'engage à respecter, ainsi que les rôles et les responsabilités de chacune des parties. La CRÉ a signé une nouvelle entente le 28 février 2014, laquelle remplace celle conclue en 2004 et tous ses avenants subséquents. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2014, pour cinq ans, et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une année.





Préambule

L'adoption du Plan quinquennal de développement durable (PQDD) 2013-2018 en septembre 2013, a permis à la CRÉ de se doter d'une vision propre à la Montérégie Est tout en déterminant les axes, les enjeux et les stratégies qui devront orienter ses actions pour assurer un développement durable du territoire au cours des cinq prochaines années.

Afin de concrétiser ce PQDD 2013-2018, des plans d'action annuels seront élaborés en tenant compte des initiatives pouvant être intégrées de façon à répondre aux enjeux transversaux du territoire. Aussi, en plus de décrire les objectifs que la CRÉ désirera atteindre annuellement, ces plans d'action seront conçus sur la base de la gestion axée sur les résultats (GAR) aux ententes, aux projets et aux initiatives qui seront mis en œuvre. Ce qui signifie que la CRÉ fera l'évaluation des progrès accomplis par ses interventions en matière de développement durable tout au long de la durée d'application du PQDD.

Pour ce faire, des indicateurs seront ainsi développés et intégrés aux plans d'action annuels pour tenir compte des résultats attendus en lien avec les différentes actions prévues (ententes, projets, initiatives, etc.). L'exercice d'évaluation permettra d'apprécier quantitativement et qualitativement les résultats des actions sur le développement durable de la région, en plus de constater l'état d'avancement des efforts réalisés par la CRÉ.

D'autre part, en cohérence avec les travaux des différents comités régionaux de concertation (CRC), les plans d'action annuels seront basés sur les grandes stratégies qui sont, dans les faits, les grandes priorités de développement. Ces plans d'action résultent de l'animation de ces corridors d'échanges où circulent à la fois les besoins du milieu et l'intervention de la CRÉ. Chaque CRC étant intimement lié à la gestion ou à la mise en place d'une entente avec le gouvernement, les ministères et les partenaires, il importera que les plans d'action annuels tiennent compte non seulement de cette concertation sectorielle, mais en fasse un pivot qui permettra une meilleure appropriation et un déploiement efficace des objectifs identifiés au PQDD.

C'est donc dire que le rapport annuel 2013-2014 illustre une nouvelle façon de traduire les résultats. Dans les pages qui suivent, vous trouverez un résumé des actions ayant été réalisées dans le cadre de la

mise en œuvre de stratégies de développement qui permettront à la CRÉ de répondre aux enjeux priorités ou non, en fonction des quatre grands axes de développement du PQDD 2013-2018.

**« Nous misons sur l'intégration
de l'ensemble des dossiers
dans une perspective de
développement durable et de
transversalité. »**

Territoire

Faisant partie de la grande région administrative de la Montérégie (région 16), le territoire de la Montérégie Est est bordé au nord par le fleuve Saint-Laurent, au sud par les États de New York et du Vermont, à l'est par l'Estrie et le Centre-du-Québec et enfin, à l'ouest par l'agglomération de Longueuil et les MRC Roussillon et Jardins-de-Napierville. Le territoire est composé de 107 municipalités, regroupées en neuf MRC, et s'étend sur une superficie terrestre de 7 122 km².

Territoire constitué à 97 % de propriété privée, il se caractérise par des milieux urbains et ruraux bien structurés définis par trois situations bien distinctes. Tout d'abord, on retrouve la deuxième couronne de l'agglomération montréalaise avec les MRC Marguerite-D'Youville et une partie de La Vallée-du-Richelieu et Rouville, territoires faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). En second lieu, la Montérégie Est présente quatre villes satellites, soit Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy. Chacun de ces pôles dessert de vastes territoires souvent agricoles et joue un rôle majeur dans l'économie régionale. Finalement, on distingue un territoire à caractère principalement rural et sans véritable pôle urbain, lequel est composé des MRC Acton, Rouville (en partie) et Brome-Missisquoi. Notons enfin que six collines montérégiennes, parmi les neuf existantes, font figure de proue de l'identité de la Montérégie Est, en surplombant un paysage majoritairement dominé par l'agriculture.

La population de la Montérégie Est, avec ses 632 415 personnes, compte pour 7,8 % de la population québécoise selon le recensement de Statistique Canada de 2011 et 42,9 % de la population de la Montérégie. Ceci en fait la troisième CRÉ la plus peuplée du Québec après celles de Montréal et de la Capitale-Nationale.



*« La Montérégie Est
bénéficie d'une
richesse qui
la distingue
véritablement
des autres régions
du Québec :
la diversité. »*

MRC Acton

Acton Vale, Béthanie, Roxton, Roxton Falls,
Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Théodore-d'Acton,
Sainte-Christine, Upton.

MRC Brome-Missisquoi

Abercorn, Bedford, Bolton-Ouest, Brigham,
Brome, Bromont, Cowansville, Canton de Bedford,
Dunham, East Farnham, Farnham, Frelighsburg,
Lac-Brome, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Armand,
Saint-Ignace-de-Stanbridge, Pike River, Sainte-Sabine,
Stanbridge East, Stanbridge Station, Sutton.

MRC Haut-Richelieu

Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan,
Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu,
Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu,
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien,
Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois,
Sainte-Brigide-d'Iberville, Venise-en-Québec.

MRC Haute-Yamaska

Granby, Roxton Pond, Saint-Alphonse-de-Granby,
Saint-Joachim-de-Shefford, Sainte-Cécile-de-Milton,
Canton de Shefford, Warden, Waterloo.

MRC Marguerite-D'Youville

Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable,
Sainte-Julie, Varennes, Verchères.

MRC Maskoutains

La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville,
Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Hugues, Saint-Jude,
Saint-Louis, Saint-Hyacinthe, Saint-Liboire, Saint-Marcel-de-Richelieu,
Saint-Pie, Saint-Simon, Saint-Valérien-de-Milton, Sainte-Hélène-de-Bagot,
Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine.

MRC Pierre-De Saurel

Massueville, Saint-Aimé, Saint-David,
Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu,
Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel,
Sorel-Tracy, Yamaska.

MRC Rouville

Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire,
Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Paul-d'Abbotsford,
Sainte-Angèle-de-Monnoir.

MRC Vallée-du-Richelieu

Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire,
Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand,
Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu,
Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Marc-sur-Richelieu.



Conseil d'administration

À la suite des élections municipales du 3 novembre 2013, la CRÉ a accueilli de nouveaux membres à son conseil d'administration et a nommé le nouveau comité exécutif.

Le 9 décembre 2013, le président et le 2^e vice-président ont invité les personnes nouvellement élues siégeant au conseil d'administration à participer à une rencontre d'information visant à les outiller quant aux rôles et aux mandats de la CRÉ.

11

Élues – Élus municipaux

Michel Picotte

Président de la CRÉ
Préfet de la MRC Rouville
Maire de Saint-Angèle-de-Monnoir

Alexandre Bélisle

Maire de Verchères

Guy Benjamin

Maire de Saint-Césaire

Pascal Bonin

Maire de Granby

Richard Burcombe

Maire de Lac-Brome

Éric Charbonneau

Maire d'Acton Vale

Claude Corbeil

Maire de Saint-Hyacinthe

Yves Corriveau

Maire de Mont-Saint-Hilaire

Martin Damphousse

Maire de Varennes

Suzanne Dansereau

Mairesse de Contrecoeur

Gilles Delorme

Maire de Marieville

Arthur Fauteux

Préfet de la MRC Brome-Missisquoi
Maire de Cowansville
Coprésident du Comité régional de concertation Loisir

Michel Fecteau

Préfet de la MRC Haut-Richelieu
Maire de Saint-Jean-sur-Richelieu

René Fournier

Maire de Carignan

Bernard Gagnon

Maire de Saint-Basile-le-Grand

François Gamache

Maire de Saint-Amable
Coprésident du Comité régional de concertation
Réussite éducative

Josef Hüsler

Maire de Farnham

Jacques Ladouceur

Maire de Richelieu

Jacques Landry

Représentant de la MRC Haut-Richelieu
Maire de Venise-en-Québec



Jean-Marie Laplante

Préfet de la MRC Acton
Maire de Roxton Falls
Président de la Commission régionale sur les
ressources naturelles et le territoire

Danielle Lavoie

Mairesse d'Otterburn Park

Diane Lavoie

Mairesse de Beloeil
Coprésidente du Comité régional de concertation
Personnes âgées et développement régional

Denis Lavoie

Maire de Chambly

Raymond Loignon

Représentant de la MRC Haute-Yamaska
Maire de Roxton Pond
Coprésident du Pôle régional d'économie sociale

Francine Morin

Préfet de la MRC Maskoutains
Maire de Saint-Bernard-de-Michaudville
Coprésidente du Comité régional de
concertation Immigration

Jean Murray

Représentant de la MRC Vallée-du-Richelieu
Maire de Saint-Marc-sur-Richelieu

Serge Péloquin

Maire de Sorel-Tracy

Gilles Plante

Préfet de la MRC Vallée-du-Richelieu
Maire de McMasterville

Daniel Plouffe

Représentant de la MRC Marguerite-D'Youville
Maire de Calixa-lavallée

André Pontbriand

Maire de Canton de Shefford

Claude Pothier

Préfet de la MRC Pierre-De Saurel
Maire de Saint-Roch-De-Richelieu

Pauline Quinlan

Mairesse de Bromont

Suzanne Roy

Préfète de la MRC Marguerite-D'Youville
Mairesse de Sainte-Julie

Pascal Russell

Préfet de la MRC Haute-Yamaska
Maire de Waterloo

Mario Saint-Pierre

Maire de Saint-Pie

Albert Santerre

Représentant de la MRC Brome-Missisquoi
Maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge



Comités régionaux de concertation (CRC)

Susie Dubois

Coprésidente du CRC Réussite éducative

Lorraine Deschênes

Coprésidente du CRC Saines habitudes de vie

Martine Groulx

Coprésidente du CRC Condition féminine et
Égalité

Daniel J. Laplante

Coprésident du CRC Lutte contre la pauvreté

Claude Leblanc

Coprésident du CRC Personnes âgées et
développement régional

Joanne Ouellette

Coprésidente du CRC Immigration

Benoît Simard

Coprésident du CRC Loisir

Tania Tszysmanski

Coprésidente du CRC Pôle régional d'économie
sociale

Poste à combler

Ressources naturelles

Organismes socio-économiques

Diane Bouchard

Représentante des Offices du Tourisme

Bruno Gadrat

Administrateur du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

Serge Girard

Administrateur du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Sylvie Lacroix

Présidente de Montérégie Économique

David Pilon

Président du Forum Jeunesse Montérégie Est

Marcel Poirier

Administrateur du Conseil montérégien de la culture et des communications

Hélène Roberge

Administratrice du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie

Christian Saint-Jacques

Président de la Fédération des producteurs agricoles de la Montérégie

Députation - sans droit de vote

Stéphane Bergeron

Député de Verchères

Yves-François Blanchet

Député de Johnson

François Bonnardel

Député de Shefford

Marie Bouillé

Députée d'Iberville

Pierre Duchesne

Député de Borduas

Pierre Paradis

Député de Brome-Missisquoi

Émilien Pelletier

Député de Saint-Hyacinthe

Bertrand St-Arnaud

Député de Chambly

Dave Turcotte

Député de Saint-Jean

Élaine Zakaïb

Députée de Richelieu

Personnes observatrices - sans droit de vote

Marie Malavoy

Députée de Taillon
Ministre responsable de la région de la Montérégie

Robert Sabourin

Directeur régional du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire



Comité exécutif

Président

Michel Picotte

Préfet de la MRC Rouville
Maire de Saint-Angèle-de-Monnoir

1^{re} vice-présidente

Francine Morin

Préfet de la MRC Maskoutains
Maire de Saint-Bernard-de-Michaudville

2^e vice-président

Arthur Fauteux

Préfet de la MRC Brome-Missisquoi
Maire de Cowansville

Trésorière

Diane Lavoie

Représentante de la MRC Vallée-du-Richelieu
Mairesse de Beloeil

Secrétaire

François Gamache

Représentant de la MRC Marguerite-D'Youville
Maire de Saint-Amable

Administratrices et administrateurs

Diane Bouchard

Représentante des Offices du tourisme

Michel Fecteau

Préfet de la MRC Haut-Richelieu
Maire de Saint-Jean-sur-Richelieu

Jean-Marie Laplante

Préfet de la MRC Acton
Maire de Roxton Falls

Claude Leblanc

Coprésident du Comité régional de concertation
Personnes âgées et développement régional

Serge Péloquin

Représentant de la MRC Pierre-De Saurel
Maire de Sorel-Tracy

Hélène Roberge

Administratrice du Regroupement des
commissions scolaires de la Montérégie

Pascal Russel

Préfet de la MRC Haute-Yamaska
Maire de Waterloo

Observateur

Robert Sabourin

Directeur régional du ministère des Affaires
municipales, des Régions et de l'Occupation
du territoire



Permanence

Au 31 mars 2014

Nathalie Ward

Directrice générale

Annie Morin

Adjointe au développement

Nathalie Coutu

Conseillère en développement
Dossiers des Personnes âgées, de la Famille et de la Petite enfance

Raphaël Dubé

Conseiller en développement
Dossier des Ressources naturelles
Fonction occupée du 1^{er} avril 2013 au 31 janvier 2014, en remplacement de Karine Filiatrault (congé de maternité)

Karine Filiatrault

Conseillère en développement
Dossier des Ressources naturelles
Retour du congé de maternité le 6 janvier 2014

Cathy Froment

Conseillère en développement
Dossier de la Réussite éducative

Annie Gauthier

Conseillère en développement
Dossiers des Saines habitudes de vie et de la Culture

Serge Goulet

Analyste socioéconomique

Philippe LeBel

Conseiller en développement
Dossier des Ressources naturelles

Anne-Marie Legault

Conseillère en développement
Dossier de la Réussite éducative
Fonction occupée à partir du 9 septembre 2013

Claire Mailhot

Conseillère en développement
Dossier de l'Économie sociale

Anne-Marie Nantel

Conseillère en développement
Engagement jeunesse
Fonction occupée à partir du 24 février 2014 en remplacement de Vicky Potvin (congé de maternité)

Astou Niang

Conseillère en évaluation pour les projets en réussite éducative
Fonction occupée à partir du 6 mai 2013

Vicky Potvin

Conseillère en développement
Engagement jeunesse
Fonction occupée à partir du 5 août 2013 jusqu'au 21 mars 2014 (congé de maternité)

Martine Ruel

Coordonnatrice
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Patrice Savoie

Conseiller en loisir municipal
Deux jours par semaine pour assurer le suivi de l'entente administrative en loisir

Geneviève Simard

Conseillère en développement
Dossiers de la Condition féminine, de l'Égalité et de l'Immigration
Fonction occupée à partir du 6 mai 2013

Marie-Josée Tardif

Adjointe à la comptabilité

Viviane Tardif

Coordonnatrice administrative

Francis Villeneuve

Conseiller aux communications et relations publiques
Fonction occupée jusqu'au 18 octobre 2013

Pascale Vincelette

Conseillère en développement
Dossier de la Lutte contre la pauvreté



Forum jeunesse Montérégie Est*

Luc Martinet
Coordonnateur

Elsa Carlier
Agente de développement

Annie Fréchette
Animatrice locale en participation citoyenne

Amélia Giroux-Gagné
Animatrice locale en participation citoyenne

Emmanuel Lauzon
Animateur local en participation citoyenne

David McDuff
Agent de participation citoyenne

** Le rapport annuel d'activités du Forum Jeunesse Montérégie Est est disponible sur leur site.*

« Votre engagement et votre connaissance de vos secteurs d'intervention auront permis à la CRÉ de se doter d'un PQDD à la hauteur d'une équipe chevronnée et innovante qui sera en mesure de relever les défis qui nous attendent au cours des prochaines années ! »

- Nathalie Ward



Rôle de concertation de la CRÉ

Concertations régionales

La CRÉ est aussi un lieu de multiples concertations. À ce jour, ce sont dix comités régionaux de concertation qui contribuent à la réalisation du plan quinquennal de développement durable (2013-2018). Ceux-ci se penchent sur différents enjeux et élaborent des plans d'action basés sur une vision commune d'intervention intersectorielle, lesquels peuvent se réaliser grâce au financement d'ententes régionales avec des partenaires, souvent ministériels, désirant contribuer à l'atteinte d'objectifs communs.

1. Personnes aînées et développement régional
2. Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
3. Condition féminine et Égalité
4. Loisir
5. Lutte contre la pauvreté
6. Pôle régional d'économie sociale
7. Réussite éducative
8. Saines habitudes de vie
9. Immigration
10. Culture (à venir en juin 2014)



Ententes

En plus des ententes permettant le fonctionnement des différents comités régionaux de concertation et la réalisation de plans d'action, la CRÉ bénéficie d'autres ententes pour appuyer des actions de développement. Comme illustré dans le graphique ci-dessous, parmi les 15 ententes en cours de réalisation depuis 2013-2014, plusieurs d'entre elles arrivent à échéance en 2015.

Ententes/programmes	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Alliance Solidarité et Inclusion sociale (PARSIS)					
Entente administrative Culture					
Entente administrative Loisir					
Entente administrative Expansion PME (Bioalimentaire, exportation et innovation)					
Entente administrative Mentorat d'affaires					
Entente administrative Réussite éducative					
Entente administrative Saines habitudes de vie					
Entente spécifique Économie sociale					
Entente spécifique Égalité					
Entente spécifique Personnes âgées					
Entente spécifique Fonds de développement de l'offre touristique des Cantons-de-l'Est					
Entente transitoire Immigration					
Programme de développement régional et forestier					
Mesure gouvernementale Engagement jeunesse					
Protocole de coopération Maine-et-Loire					

Rôle de représentation de la CRÉ

Table Québec-Régions

La Conférence régionale des élus de la Montérégie Est a participé activement, tout au long de l'année, aux travaux de la Table Québec-Régions (TQR). Celle-ci est composée des présidentes et des présidents des Conférences régionales des élus. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en assume la présidence. Son mandat découle de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, soit de conseiller le ministre sur toute question qu'il lui soumet et qui relève de sa compétence, ainsi que des mandats dévolus aux CRÉ par cette même loi. La TQR peut aussi constituer un lieu d'échanges sur les autres mandats que le ministre peut confier aux CRÉ.

Réseau des CRÉ du Québec

Le 22 mars 2013, les CRÉ se sont regroupées et ont constitué le Réseau des Conférences régionales des élus du Québec. Le Réseau est composé de 19 CRÉ sur les 21 existantes au Québec. Le Réseau promeut les CRÉ et met en relief la nécessité d'une intervention gouvernementale qui prend en compte les réalités vécues dans chacun des milieux, chacune des régions. Ainsi, le Réseau milite en faveur d'une action régionalisée et de la participation de toutes les CRÉ comme interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Avec les CRÉ, le Réseau porte la voix des régions du Québec.

La dernière année a été fort bien remplie avec de nombreux dossiers interpellant le Réseau. Le Programme de développement régional et forestier (PDRF) a occupé une place importante. Deux mémoires ont été déposés dont l'un à la Commission nationale de l'assurance-emploi pour dénoncer les nouvelles règles et l'autre visant à positionner l'économie sociale comme une économie puissante pour le développement du Québec. D'autres sujets tels que le Rendez-Vous national de la forêt, le renouvellement de l'entente liant les CRÉ et le MAMROT, le soutien aux directions générales et aux présidences et l'établissement de liens avec différentes organisations et ministères auront permis d'assumer un leadership fort et rassembleur.

Rencontre avec la ministre responsable de la Montérégie

Le 19 août 2013, le président, le 2^e vice-président et la directrice générale ont rencontré madame Marie Malavoy, ministre responsable de la Montérégie afin de lui présenter les enjeux liés à certains dossiers du territoire tels que l'entente spécifique Aînés, le développement touristique, le corridor de l'autoroute 30, les Montérégiennes et le Programme de développement régional et forestier.

Partenariat avec des concertations montérégiennes

À titre de partenaire, la CRÉ participe activement aux travaux de concertations montérégiennes initiées par la Conférence administrative régionale (CAR) où sont réunies les directions régionales de l'ensemble des ministères en Montérégie, du comité directeur Engagement jeunesse qui découle d'une entente interministérielle en vue d'améliorer la continuité des services jeunesse, ainsi que leur efficacité et leur cohérence, par la Table d'éducation interordres de la Montérégie (TEIOM) qui traite des enjeux de formation présents en Montérégie (réussite scolaire, formation professionnelle et technique, reconnaissance des acquis) et par la Table intersectorielle régionale (TIR) qui a le mandat de mettre en œuvre le plan d'action gouvernemental portant sur les saines habitudes de vie.



Assises franco-québécoises

Le président et la directrice générale ont participé aux 5^e Assises franco-québécoises de la coopération décentralisée les 26, 27 et 28 mai 2013, à Lévis, dans la région de Chaudière-Appalaches. L'événement a proposé plusieurs conférences visant à alimenter des journées d'échanges cadrées autour de la thématique de l'économie sociale et solidaire. Un enjeu d'actualité tant en France qu'au Québec ayant inspiré de nombreuses initiatives de coopération décentralisée entre les deux régions.

Conférence nationale Solidarité rurale

La directrice générale a assisté, en compagnie du président, à la 20^e Conférence nationale de Solidarité rurale qui s'est tenue à La Malbaie, du 26 au 28 mars 2014, sous le thème « Leaders de cœur, territoires en tête, 10 ans pour rassembler, partager, innover ».



Développement durable et la CRÉ

L'adoption de la charte du développement durable de la Montérégie Est en 2008 et reconduite en 2012, a servi d'inspiration à la démarche des organismes qui cohabitent avec la CRÉ. En effet, dans un esprit de continuité et de leur engagement dans le développement durable, ces organismes ont adhéré au Programme de gestion des matières résiduelles pour l'immeuble à McMasterville. Chacun des organismes vise ainsi à intégrer les considérations environnementales à ses activités et à son processus décisionnel afin d'améliorer de façon continue sa performance environnementale et d'encourager ses partenaires à agir de manière responsable.

De plus, l'adhésion à ce programme vise à trouver des opportunités d'amélioration du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) en place, ceci dans la perspective de l'obtention, à court terme, de l'attestation ICI ON RECYCLE – niveau 3 de Recyc-Québec.



PQDD 2013-2018

Priorisation des enjeux et identification des stratégies de développement

Les travaux qui ont conduit à l'adoption du plan quinquennal de développement durable (PQDD) 2013-2018 se sont poursuivis au cours de l'année 2013-2014. Après la réalisation du portrait et l'analyse des forces porteuses de changement pour la région ayant permis de dégager plusieurs enjeux, les membres du conseil d'administration et certaines personnes élues en provenance des municipalités de moins de 5 000 de population, ont été invités à prendre part à cet important exercice de priorisation de ces enjeux le 29 avril 2013. Pour le comité stratégique, il importait que les décideurs du territoire arrivent à un consensus sur ces enjeux qui orienteront l'identification des stratégies, lesquelles détermineront les interventions destinées au développement régional du territoire de la Montérégie Est.

21

CRÉ
Montérégie Est

INVITATION

Exercice de priorisation

16 h à 21 h | Lundi 29 avril 2013

Dans le cadre de l'élaboration du PQDD 2013-2018, **Monsieur Michel Picotte**, président de la **CRÉ de la Montérégie Est**, vous convie à participer à un exercice de priorisation des orientations et des objectifs de développement sur lesquels la CRÉ, en collaboration avec ses partenaires régionaux, supralocaux et locaux, agira au cours des 5 prochaines années.

L'événement se tiendra de 16 h à 21 h le **lundi 29 avril 2013** au **Club de golf de la Vallée-du-Richelieu**, sis au 100, chemin du Golf, à Sainte-Julie.

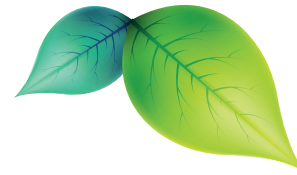
« Il importe que les décideurs du territoire arrivent à un consensus sur ces priorités régionales qui orienteront le financement, les ententes et les interventions destinés au développement régional ».

Montérégie Est
Plan quinquennal de développement durable
PQDD

Je m'inscris

Les résultats de l'exercice de priorisation ont, par la suite, été soumis au conseil d'administration en mai 2013, en une ultime étape de validation avant l'adoption du PQDD. Cette bonification à la démarche de travail avait pour objectif de faciliter l'appropriation des enjeux sur lesquels la CRÉ orientera ses actions pour les cinq prochaines années en fonction de la capacité d'intervenir de la CRÉ et de la pertinence de son intervention. C'est ainsi qu'ont été établis les enjeux à partir desquels la CRÉ articulera son soutien au développement de la région d'ici 2018.





Adoption du PQDD

Le PQDD 2013-2018 a été adopté le 20 septembre 2013 par le conseil d'administration de la CRÉ. Le modèle d'intervention de la CRÉ est basé sur l'intégration et la transversalité de 19 stratégies de développement. Dans cette perspective, ces stratégies identifiées peuvent répondre à un ou plusieurs enjeux parmi les 12 ayant été priorisés et regroupés en fonction de quatre grands axes, à savoir l'usage optimal du territoire, la stimulation des dynamismes régionaux, le renforcement du capital humain et le respect et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel. Il importe de mentionner que les dix autres enjeux qui n'ont pas été priorisés demeureront dans la loupe de la CRÉ si une opportunité ou une perspective se présentait.

Au cours de la prochaine année, la CRÉ devra assurer le déploiement du PQDD 2013-2018 auprès de l'ensemble des municipalités ainsi qu'auprès des acteurs du milieu et que pour ce faire, une stratégie de communication sera élaborée.



Rencontre d'appropriation avec les CRC

C'est le 16 janvier 2014 que s'est tenue la rencontre avec les membres des comités régionaux de concertation dont l'objectif était d'une part de présenter le plan quinquennal de développement durable et de faire connaître les attentes de la CRÉ à leur égard. Cette rencontre a été suivie d'une période d'échanges visant à discuter de l'approche d'intervention de la CRÉ qui est basée sur l'intégration et la transversalité des 19 stratégies de développement émanant des plans d'action respectifs des différents CRC. La CRÉ souhaite que chacune des actions posées au cours des cinq prochaines années puisse rayonner au delà de la simple problématique à laquelle elle s'adresse. Enfin, les coprésidences des CRC ont été invitées à se joindre à la direction générale et les ressources professionnelles pour discuter de leurs rôles et mandats dans le cadre de l'animation des rencontres des CRC en lien avec le déploiement du PQDD.



Évaluation de l'exercice de planification régionale

La CRÉ a accepté de participer à un processus d'évaluation sous la supervision de la firme Niska, lequel débutera au printemps 2014. Celui-ci consiste à évaluer les retombées directes liées à l'exercice de planification régionale dans une perspective de gestion et d'amélioration continue d'une telle démarche. Les objectifs sont d'identifier, par l'analyse des différents exercices de planification régionale, les meilleures pratiques dans ce type d'activité, de favoriser l'appropriation de la démarche de planification par les acteurs régionaux et les mobiliser dans l'implantation du plan stratégique et de développer une méthode d'autoévaluation pouvant être réutilisée dans le futur par les CRÉ.

La CRÉ croit en la pertinence d'une telle démarche non seulement pour évaluer les travaux qui ont été faits, mais surtout étant donné que le vérificateur général avait mis en évidence l'importance d'améliorer le processus de planification régionale des CRÉ.

« Le plan quinquennal de développement durable 2013-2018 qui permettra une meilleure cohésion et une plus grande mobilisation régionale autour d'une vision unifiée du développement durable »

- Michel Picotte

Composition du comité de suivi du PQDD

Annie Morin, Martine Ruel, Francis Villeneuve, Nathalie Ward et Karl Lussier (NISKA).

Composition du comité stratégique du PQDD

Arthur Fauteux, François Gamache, Michel Gilbert, Daniel J. Laplante, Francine Morin, Michel Picotte, Robert Sabourin, Tania Tszysmanski, Annie Morin, Francis Villeneuve et Nathalie Ward.



Bilan des Réalizations

Stratégie

Agir sur les besoins de base ayant un effet positif sur les personnes et les familles en situation de pauvreté et favoriser leur intégration sociale et professionnelle

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD

AXEA	Assurer un usage optimal du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des services de proximité • Adaptation au vieillissement démographique
AXEB	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des services de proximité • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
AXEC	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au vieillissement démographique • Intégration sociale et professionnelle des populations vulnérables ou exclues • Lutte contre la pauvreté • Réussite éducative • Participation citoyenne et bénévolat • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
AXED	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel

ENJEUX NON PRIORISÉS DU PQDD

- Accès à la propriété et au logement abordables

25

Concertation régionale

Le comité régional de concertation (CRC) Lutte contre la pauvreté s'est réuni à cinq reprises durant la période 2013-2014 pour mettre en œuvre le plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS).

Signatures d'alliances supralocales pour la solidarité : une première en Montérégie Est

Pour assurer la mise en œuvre du PARSIS, la CRÉ a invité les CDC, les CSSS et les MRC à s'associer à elle et à partager le leadership au sein d'un triumvirat (un par MRC). Pour officialiser le partenariat, la CRÉ a signé neuf alliances supralocales pour la solidarité. Ce protocole d'entente constitue une première démarche vers la mobilisation solidaire de partenaires multisectoriels du territoire de MRC qui conviendront des priorités tant en ce qui concerne les personnes ciblées que les lieux et les problématiques sur lesquelles agir prioritairement. Ainsi, chaque triumvirat a comme mandat d'élaborer, en concertation, un plan d'action supralocal intégré de lutte contre la pauvreté duquel seront financés des projets en découlant par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

Conférence de presse lors de la signature de l'alliance supralocale MRC Maskoutains

De gauche à droite :
Lucie Tétreault,
 administratrice de la
 CDC Maskoutains,
Lise Pouliot,
 directrice du CSSS
 Richelieu-Yamaska,
Francine Morin,
 maire de Saint-
 Bernard-de-Michaudville
 et préfet de la MRC
 Maskoutains
Daniel-J. Laplante,
 directeur général
 de Centraide
 Richelieu-Yamaska et
 coprésident du CRC
 Lutte contre la pauvreté.





Les triumvirats, les concertations et les plans d'action : le pouvoir d'agir sur de véritables enjeux

Le 28 mai 2013, 37 personnes ont participé à une activité de démarrage des triumvirats. Cette journée, animée par Communagir, avait notamment pour objectif d'amener les membres des triumvirats à renforcer la capacité d'agir ensemble et de déterminer les prochaines étapes à franchir sur leur territoire.

Depuis le printemps 2013, 52 personnes mettent leurs expertises complémentaires et leurs connaissances au sein des triumvirats et donnent sens à des démarches de mobilisation. Ainsi, des activités de concertation et de mobilisation sur les enjeux prioritaires de pauvreté ont eu lieu dans tous les territoires.

Le 6 mars 2014, les premiers plans d'action supralocaux intégrés de lutte contre la pauvreté, ceux des MRC Haute-Yamaska et Pierre-De Saurel, ont été présentés par des membres des triumvirats respectifs au CRC Lutte contre la pauvreté. Découlant de ces plans d'action, 10 projets novateurs et répondant aux besoins de personnes et de familles en situation de pauvreté ont été exposés, dans le cadre du FQIS-PARSIS pour adoption au conseil d'administration en avril 2014. Ces projets demandent un soutien financier de 640 609 \$ du FQIS-PARSIS en plus de générer des investissements de près de 1 M de dollars pour un effet levier de 1,54 \$.

Création d'un comité de partenaires régionaux en logement social et habitat

Afin de réaliser l'une des stratégies du PARSIS visant à favoriser l'accès au logement des personnes en situation de pauvreté ou en difficulté, le CRC Lutte contre la pauvreté s'est adjoint un comité de partenaires régionaux en logement social et habitat. Ce comité est composé de Nathalie Chicoine, Communauté métropolitaine de Montréal, Marie-Hélène Perron, Société d'habitation du Québec, Jean-François Daigle, CRC Personnes âgées, Nicolas Luppens, CRC Lutte contre la pauvreté, Élisabeth Masson et Pascale Krzywkowski, Direction de la santé publique-programme de santé environnementale, Diane Martel et Carmen Shaefer, Direction de la Santé publique-équipe déterminants sociaux de la santé, Mélissa Beaudry-Godin Direction de la Santé publique-équipe surveillance de l'état de santé de la population, Nathalie Coutu de la CRÉ (CRC Personnes âgées) et Pascale Vincelette (CRC Lutte contre la pauvreté).

En mettant ses expertises à contribution, le comité s'est réuni à six occasions au cours de l'année pour coordonner une démarche qui permettra la réalisation d'un état de situation du logement social et de l'habitat en Montérégie Est. Un cadre de référence a été élaboré afin d'asseoir le contexte de l'étude. Celle-ci répondra à un besoin exprimé par tous les milieux.

Regards croisés pour la réussite

Par son volet régional du PARSIS, le CRC Lutte contre la pauvreté a contribué à la première édition de Regards croisés pour la réussite des jeunes portant sur la vulnérabilité, en collaboration avec le CRC Réussite éducative et le comité directeur régional d'Engagement jeunesse.

Réseau national

La CRÉ est membre du Réseau québécois en développement social (RQDS). Elle fait aussi partie d'un groupe interrégional en habitation de ce réseau. Elle a participé aux deux rencontres annuelles du RQDS, dont celle de l'automne qui avait lieu en Montérégie Est. Près d'une trentaine de personnes des différentes régions du Québec sont venues à Sorel-Tracy les 12 et 13 novembre 2013. Annie Morin et Pascale Vincelette de la CRÉ ont accueilli les membres du RQDS et en ont profité pour présenter la démarche concertée de planification stratégique pour le deuxième PQDD 2013-2018. Lors de l'activité de réseautage au Biophare, la CRÉ avait invité des acteurs de la MRC Pierre-De Saurel à présenter le parcours de cette communauté en matière de développement social en répondant à la question : « Comment un milieu local, qui est soumis à différentes approches de développement, peut en sortir gagnant ? »



De gauche à droite : **Francis Belzile**, directeur des programmes jeunesse et santé publique du CSSS Pierre-De-Saurel, **Pascale Vincelette**, conseillère en développement de la CRÉ Montérégie Est, **Jean-François Daigle**, directeur général de la CDC Pierre-De Saurel, **René Lachapelle**, président de l'Écocollectivité, **Josée Plamondon**, directrice générale du CLD Pierre-De Saurel et **Annie Morin**, adjointe au développement de la CRÉ Montérégie Est

Enfin, la CRÉ a pris part à la Tournée des régions du RQDS, qui s'inscrivait dans le cadre de la démarche « Bilan et perspectives » entamée en 2010, en coorganisant un rendez-vous de 30 acteurs ciblés œuvrant dans différents secteurs d'activité du développement social et territoires de la région. Les quatre constats du RQDS qui ont été présentés : la créativité des démarches régionales; la volonté d'élargir la participation à tous dans un esprit d'intersectorialité; la multiplication des espaces de concertation; l'hypersollicitation; l'apparition et la multiplication de différentes conceptions du développement.



Les personnes participantes ont retenu parmi les huit préoccupations tirées du bilan national, les préoccupations suivantes : le financement et la pérennité des actions de développement social; l'évaluation adaptée; l'hypersollicitation (l'hyperconcertation) et l'arrimage des organisations. Finalement, l'activité de réflexion s'est terminée par une réaffirmation de l'engagement des personnes participantes envers le développement social pour les prochaines années.



Composition du CRC Lutte contre la pauvreté

Coprésidence :

Daniel J. Laplante, directeur général de Centraide Richelieu-Yamaska,
Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse de la municipalité de Sainte-Christine (municipalité rurale).

Membres du CRC :

Francis Belzile, Centres de santé et des services sociaux de la Montérégie Est,
Steve Carrière, Table des agents ruraux de la Montérégie Est,
Hugo Clermont, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Montérégie,
Noël-André Delisle, Direction de la Santé publique, Montérégie,
Marie-Claude Durette, Inter-Corporations de développement communautaire (CDC) de la Montérégie Est,
Nicolas Luppens, Groupe Action Solution Pauvreté Haute-Yamaska,
Annie Morin, CRÉ Montérégie Est,
Denis Sauvé, Centraide Grand Montréal,
Véronique Trépanier, Emploi-Québec Montérégie (remplacée par **François Vincent** à partir de mars 2014),
Poste vacant, Élu(e)-élu(e) municipalité urbaine.

Stratégie

Positionner la culture comme élément du développement d'un milieu de vie attractif et d'une identité régionale

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD

AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au vieillissement démographique; • Complémentarité urbaine-rurale; • Protection et mise en valeur de la biodiversité.
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel; • Complémentarité urbaine-rurale; • Participation citoyenne et bénévolat; • Positionnement géographique.
AXE C	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel; • Adaptation au vieillissement démographique; • Participation citoyenne et bénévolat; • Réussite éducative.
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel; • Protection et mise en valeur de la biodiversité; • Positionnement géographique

Bilan de l'entente spécifique pour le développement de la culture en Montérégie Est 2009-2012

C'est en septembre 2013 que le bilan de l'entente a été présenté au conseil d'administration. Globalement, 57 projets ont été soutenus (incluant le soutien aux artistes) pour des investissements de 693 283 \$. Ce qui a généré des retombées dans le milieu de 1 256 366 \$. Les secteurs les plus soutenus sont le patrimoine, la muséologie, les arts de la scène, les arts visuels et les métiers d'arts.

L'entente a contribué fortement à positionner la Montérégie Est, à préserver et mettre en valeur son patrimoine, à développer des approches novatrices de concertation et des partenariats entre le milieu culturel, scolaire et municipal. Elle a également soutenu significativement des démarches de consolidation d'organismes culturels et à encourager l'intégration de la relève artistique.



Investissements par axe d'intervention

	Investissement	Retombées dans le milieu (\$)	Effet de levier
Développement d'un sentiment d'identité territoriale	63 078 \$ (7 projets)	201 152 \$	3,20 \$
Développement d'approches de médiation culturelle – clientèle et milieu scolaire	44 675 \$ (4 projets)	111 106 \$	2,42 \$
Développement d'approches de médiation culturelle – approche du citoyen	27 172 \$ (2 projets)	66 472 \$	2,14 \$
Développement du tourisme culturel	173 889 \$ (14 projets)	741 774 \$	4,27 \$
Soutien à l'amélioration des équipements culturels	24 925 \$ (3 projets)	39 939 \$	1,56 \$
Soutien aux organismes culturels – Fonds CALQ – soutien aux organismes	60 000 \$ (2 organismes)	S.O.	S.O.
Soutien aux organismes culturels – Fonds CALQ – soutien aux organismes jeunes de la relève	45 000 \$ (2 organismes)	S.O.	S.O.
Soutien aux organismes culturels	47 685 \$ (8 organismes)	60 191 \$	1,26 \$
Soutien aux artistes – Fonds CALQ – soutien aux artistes	59 535 \$ (7 artistes)	S.O.	S.O.
Soutien aux artistes – Fonds CALQ – soutien aux artistes jeunes de la relève	90 464 \$ (10 artistes)	S.O.	S.O.
Soutien aux artistes – soutien aux travailleurs culturels jeunes de la relève	19 960 \$ (2 projets)	36 321 \$	1,82 \$
Promotion et diffusion de l'entente	33 000 \$ (CMCC)	S.O.	S.O.

Projet de documentation des richesses culturelles et patrimoniales du territoire

Dans le cadre de l'entente sur le développement de la culture en Montérégie Est, la CRÉ et ses partenaires ont réalisé une démarche d'identification et de documentation des richesses culturelles et patrimoniales identitaires au territoire de la Montérégie Est. Le tout a été regroupé sous forme de fiches thématiques (24). La deuxième phase de ce projet consiste à mettre en place des outils visant à promouvoir la Montérégie Est, tant auprès du grand public qu'au sein des milieux culturels des différentes MRC dans l'espoir de contribuer à l'émergence d'un sentiment d'appartenance. De plus, une présentation de cette recension finale a été faite aux agents culturels des MRC du territoire qui ont collaboré à la réalisation de ce document.

Guide de bonnes pratiques en matière de médiation culturelle destinée aux personnes âgées

Toujours dans le cadre de l'entente, la CRÉ a entrepris une démarche visant à cerner les enjeux de la médiation culturelle appliquée aux personnes âgées et plus précisément, à valoriser les initiatives de médiation culturelle favorisant l'engagement et la participation active. À cet effet, un guide des bonnes pratiques en matière de médiation culturelle destinée aux personnes âgées a été lancé en décembre 2013.



Signature d'une nouvelle entente en culture 2013-2016

À l'hiver 2014, la CRÉ a procédé à la signature d'une nouvelle entente pour le développement de la culture en Montérégie Est avec le ministère de la Culture et des Communications. Le montant global de l'entente s'élève à 410 000 \$ sur 3 ans (2013-2016). C'est la troisième entente signée avec ce ministère. Les actions se poursuivront selon les trois axes d'intervention suivants : la concertation et le partenariat entre les milieux culturel et scolaire, le développement d'action de médiation culturelle à l'intention des personnes âgées et la valorisation des richesses culturelles et patrimoniales du territoire dans une optique de développement durable. Parmi les objectifs fixés dans le cadre de cette entente, mentionnons le soutien à l'amélioration des conditions de pratique des organismes culturels et la poursuite de la mise en valeur de la Route du Richelieu.

Capsule vidéo des projets soutenus par le Programme pour les arts et les lettres de la Montérégie Est

En collaboration avec le Conseil montérégien de la culture et des communications, une capsule vidéo a été produite afin de mettre en valeur les sept projets soutenus dans le cadre du Programme pour les arts et les lettres de la Montérégie Est. La Montérégie Est, terroir de création, met en lumière l'appartenance au territoire et son influence sur les artistes et leurs créations.



Stratégies
Doter les institutions publiques de connaissances objectives et encourager la coopération entre ces dernières en vue du renouvellement des infrastructures de loisir et de sport, ainsi que d'une offre de services de loisir adaptée au milieu rural

Soutenir l'adaptation de l'offre de services de loisir dans une perspective de renouvellement de l'engagement bénévole, de réussite éducative, de saines habitudes de vie et de participation sociale des jeunes, d'accessibilité auprès des personnes âgées, des familles et des populations socialement ou économiquement défavorisées

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD	
AXE A	<p>Assurer un usage optimal du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au vieillissement démographique • Complémentarité urbaine-rurale • Accès à des services de proximité • Partage de services et d'infrastructures entre les institutions publiques
AXE B	<p>Stimuler les dynamismes régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité urbaine-rurale • Accès aux services de proximité • Participation citoyenne et bénévolat • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
AXE C	<p>Renforcer le capital humain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réussite éducative • Participation citoyenne et bénévolat • Lutte contre la pauvreté • Intégration sociale et professionnelle des personnes vulnérables ou exclues • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel • Adaptation au vieillissement démographique
AXE D	<p>Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel

Concertation régionale

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan de développement intégré en matière de loisir, la CRÉ a mis en place un comité régional de concertation en 2012. Celui-ci s'est rencontré à quatre reprises au cours de l'année. Ces rencontres ont permis, entre autres, d'alimenter la réflexion du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en vue d'enrichir la future politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, et ce, à la lumière des résultats des travaux réalisés en Montérégie Est en matière de développement du loisir et du sport. D'ailleurs, les coprésidents du CRC, messieurs Arthur Fauteux, maire de Cowansville et préfet de la MRC Brome-Missisquoi ainsi que Benoît Simard, chef de la division loisirs et culture de la Ville de Contrecoeur ont présenté un mémoire à cet effet lors de la journée de consultation régionale tenue en Montérégie le 27 juin 2013.

Signature d'un avenant à l'entente en loisir

De plus, le CRC Loisir a rédigé une communication à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et responsable de la région de la Montérégie, Mme Marie Malavoy, afin de lui manifester son intérêt à signer une entente spécifique en matière de loisir, de sport et d'activité physique. Finalement, le CRC Loisir a recommandé au conseil d'administration de la CRÉ de signer un avenant à l'entente actuelle visant à :

- Inclure un engagement financier supplémentaire de la CRÉ et de LSM;
- Intégrer la participation du FJME à titre d'intervenant à l'entente et de spécifier les engagements de cette participation;
- Ajouter une année à la durée de l'entente de sorte qu'elle se termine au 31 mars 2015.

Projet pilote de visibilité et d'accueil de l'engagement bénévole des personnes de plus de 50 ans

Dans le cadre du plan d'action en loisir en Montérégie Est, les CRC Loisir et Personnes âgées de la CRÉ et Loisir et Sport Montérégie ont convenu d'unir leurs forces au moyen d'une entente de mise en valeur de la contribution du bénévolat des personnes âgées et de soutien à l'accueil et à l'encadrement du bénévolat. Par ce projet, les partenaires ont voulu expérimenter différents volets du recrutement des bénévoles de plus de 50 ans et d'en mesurer les résultats dans une optique d'exportation à d'autres territoires en Montérégie Est. Les objectifs généraux visés se sont articulés autour des volets promotion et accueil de l'engagement bénévole des personnes de plus de 50 ans.

Dans le cadre du volet promotion, une campagne médias de visibilité de l'engagement bénévole des personnes de plus de 50 ans s'est tenue à l'automne 2013 sur trois territoires de MRC (Acton, Vallée-du-Richelieu et Maskoutains). Cette campagne a été réalisée en collaboration avec trois médias, soit un journal régional, une radio locale et une télévision communautaire à rayonnement supralocale, la participation d'une trentaine de bénévoles provenant des Centres d'action bénévole (CAB), de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et des secteurs du loisir. De plus, une douzaine de jeunes journalistes d'écoles secondaires des territoires concernés ont également participé.

Concernant le volet accueil, deux soirées d'information et de formation visant à sensibiliser et outiller les organisations bénévoles ont eu lieu à l'hiver 2014. Ces soirées ont permis d'aborder les changements en cours et les besoins d'adaptation en vue du recrutement et de l'accueil de l'engagement bénévole des personnes de plus de 50 ans. À ces rencontres, plus de vingt-cinq bénévoles, provenant de seize organisations des territoires Maskoutains, Acton et Vallée-du-Richelieu y ont assisté.

Cette collaboration aura été concluante, puisqu'elle aura permis de produire plusieurs legs exportables, entre autres :

- Une quantité importante de contenus médias sur la promotion de l'engagement bénévole;
- Des contenus d'information et de sensibilisation aux changements affectant l'engagement bénévole et des adaptations requises par les organisations qui veulent recruter des bénévoles de plus de 50 ans;
- La production et l'expérimentation d'une démarche d'accompagnement au diagnostic des pratiques d'accueil et de recrutement des bénévoles;
- La proposition d'actions au recrutement et à l'accueil de l'engagement bénévole des personnes de plus de 50 ans.



PLUSIEURS PERSONNES
font du bénévolat sans
même s'en rendre compte !



CHARTE DU BÉNÉVOLAT ET DES ORGANISATIONS DE BÉNÉVOLES

ARTICLE 1 : QU'EST-CE QUE LE BÉNÉVOLAT

- Le bénévolat est une contribution au service d'une collectivité, sans contrepartie financière, dans une organisation légalement constituée ou non, au service du bien commun, au service de la société.
- Le bénévolat, comme acte de participation sociale, est une forme essentielle au développement social, économique et culturel, à la vie démocratique et au capital social des communautés au même titre que la base de travail des citoyens et de la terre économique, sociale et culturelle.
- Le bénévolat engage un acte d'engagement et agit pour un développement individuel tout aussi que pour les autres formes de la citoyenneté, considérant qu'il est un bon prétexte d'engagement social et de développement du capital humain des individus.

ARTICLE 2 : QU'EST-CE QU'UN BÉNÉVOLE

- Le bénévole est une personne qui donne son temps volontairement et sans rémunération pour rendre service à une collectivité, une communauté ou une cause.
- Le bénévole agit en assumant une responsabilité au vu de ses compétences et de ses forces. Il recherche des liens avec les autres, le plaisir, le sens de l'accomplissement et le sentiment d'être utile.
- Le bénévole appartient à un milieu qui croit au principe de la solidarité.

LES VALEURS DES ORGANISATIONS (MUNICIPALITÉS, ORGANISMES, UTILISATEURS)

ARTICLE 4 : Respect des caractéristiques du bénévolat et du bénévolat (voir Article 1-2 et 3).

ARTICLE 5 : Responsabilité par les modalités du bon usage du temps et d'énergie des bénévoles (personnelles, académiques, professionnelles et personnelles).

ARTICLE 6 : Transparence, clarté et communication pour maintenir la confiance (bilan et organisation).

ARTICLE 7 : Adaptabilité et amovibilité (accéder des bénévoles sans discrimination de temps disponible, d'âge et de compétences).

ARTICLE 8 : Valorisation de l'apprentissage continu (évaluation, soutien et reconnaissance).

ARTICLE 3 : LE BÉNÉVOLE DANS L'ORGANISATION

- Le bénévole assume avec succès ses responsabilités, il se porte les obligations, les attributions et les pouvoirs.
- Le bénévole est un partenaire, un ami, il n'est pas un « salarié non payé ».
- La contribution et la compétence spécifique et inaliénable du bénévole tiennent à son statut de citoyen.
- Le bénévolat ne porte pas de l'organisation.

LES DEVOIRS DES ORGANISATIONS

ARTICLE 9 : Assurer une expérience de bénévolat de qualité ainsi qu'une ambiance agréable au bénévolat (accueil, soutien, formation, reconnaissance et matériel).

ARTICLE 10 : Proposer une gestion participative (informer et consulter le bénévolat et l'employer dans les décisions).

ARTICLE 11 : Respecter les personnes et le diversité (temps disponible, stages de vie, compétences, intérêts, besoins).

ARTICLE 12 : Soutenir adéquatement (activités et tâches variées, formation, ressources, évaluation constructive).

ARTICLE 13 : Valoriser positivement le caractère propre (le vision d'ensemble et la contribution des bénévoles auprès des usagers, visiteurs, partenaires).

ARTICLE 14 : Assurer la sécurité des bénévoles (agir en bon père de famille, assurer la confidentialité, la protection et la défense).

LES DROITS DES ORGANISATIONS

ARTICLE 15 : Respect des règles et de la structure (informer les bénévoles).

ARTICLE 16 : Sécurité des usagers et des services.

ARTICLE 17 : Information (communication dans les deux sens).

ARTICLE 18 : Engagement envers les usagers de ses services ou des biens.

ARTICLE 19 : Définition et attribution des tâches, reconnaissance entre les parties et soutien par l'organisation.

LES DEVOIRS DES BÉNÉVOLES

ARTICLE 20 : Respect de l'engagement et des obligations liées à la tâche confiée.

ARTICLE 21 : Droit d'information et de transparence envers l'organisation.

ARTICLE 22 : Respect des personnes (diversité, individualité et diversité).

ARTICLE 23 : Respect des règlements et des instances de l'organisation.

LES DROITS DES BÉNÉVOLES

ARTICLE 24 : Droit à la liberté de choix.

ARTICLE 25 : Droit aux bénévoles liés à la nature du bénévolat (volontaire, occasionnel, régulier).

ARTICLE 26 : Droit à l'information et au soutien (la réalisation de son plein potentiel).

ARTICLE 27 : Droit à l'information et à l'écoute.

ARTICLE 28 : Droit à la sécurité physique et psychologique.

ARTICLE 29 : Droit au soutien légal.

Conférence de presse lors du lancement du Programme de soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et en sport.

Programme de soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et en sport

Le CRC Loisir, par l'entremise de son mandataire Loisir et Sport Montérégie (LSM), a lancé à l'hiver 2014 le Programme de soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et en sport. Ce programme propose aux municipalités et associations régionales participantes une série de services visant à soutenir les initiatives locales et régionales de visibilité et de développement des compétences pour mieux s'adapter et recruter de nouveaux bénévoles. Parmi les services et soutiens proposés, notons une Déclaration en faveur du soutien au développement de l'engagement bénévole, l'adhésion à la Charte du bénévolat et des organisations bénévoles, une proposition d'outils de visibilité de l'engagement bénévole, un cadre éthique des bénévoles et organisations de bénévoles, une boîte à outils, ainsi que l'offre d'un service d'accompagnement et de coaching des organisations au diagnostic des pratiques et des moyens de recrutement des nouveaux bénévoles.



Projet d'instauration d'une culture de participation citoyenne en camps de jour : les V.A.C. attaquent dans la MRC Marguerite-D'Youville

35

En 2010, les acteurs et partenaires du loisir en Montérégie Est ont identifié l'intervention jeunesse comme étant l'une des cinq principales préoccupations en matière de développement du loisir. Sensibiliser et intégrer les plus jeunes à la communauté au moyen de la promotion et de l'initiation à la participation et à l'engagement citoyen des jeunes d'âge primaire et des adolescents, est l'une des orientations prioritaires régionales. Les intervenantes et les intervenants municipaux du secteur loisir de la MRC Marguerite-D'Youville ont présenté à la région un projet pilote visant à expérimenter la participation citoyenne par l'entremise des camps de jour des six municipalités de la MRC. Au cours de l'été 2013, les camps de jour des municipalités de cette MRC ont été infectés du Virus des V.A.C. attaquent (Virus d'Action Citoyenne). Près de 2 400 enfants (moyenne de 655 enfants par semaine) ont pris part aux activités proposées durant l'été, l'âge moyen de ces derniers se situait autour de huit ans. Près de 100 animatrices et animateurs ont pris part à une formation spécialisée visant à intégrer dans leurs programmations des activités en lien avec la participation citoyenne, l'âge moyen de ces derniers était de 18 ans.

À la suite des résultats de ce projet pilote et des recommandations issues de l'évaluation et du cadre de référence de la participation citoyenne en camps de jour, le CRC Loisir peut entamer la phase suivante, soit l'instrumentation et l'outillage en vue de l'exportation du projet à d'autres camps de jour municipaux en région. À cet effet, les services de l'Association des Camps du Québec ont été retenus pour la réalisation du mandat de conception et de production d'un programme d'initiation de la participation citoyenne via les camps de jour municipaux, dont les contenus comprendront la production d'un cadre d'animation de la participation citoyenne en camps de jour, une formation spécialisée du personnel d'animation en loisir estival et une boîte à outils thématiques.



Projet de mise en place d'une structure de VIGIE jeunesse et loisir

Ce projet de fiches d'information, destinées aux acteurs et partenaires du loisir jeunesse, vise à recueillir, transformer et diffuser l'information permettant une plus grande compréhension des loisirs des adolescents de la part des intervenants des organisations œuvrant auprès des jeunes. Au nombre de six, la publication de ces fiches permettra de connaître et faire connaître les pratiques récréatives propres aux jeunes et les services (accueil, accompagnement, soutien) de loisir leur étant offerts qui sont signifiantes et performantes. À moyen et long termes, on souhaite l'acquisition de connaissances et de savoirs reliés aux jeunes et leurs loisirs afin de soutenir l'adaptation de l'offre de services récréatifs à la pratique et à leurs besoins. Dans cette optique, des rencontres thématiques portant sur le loisir des jeunes sont organisées annuellement afin de mettre en valeur des initiatives inspirantes portant sur les thèmes de chacune des six fiches. Parmi les thèmes traités :

- Connaître les jeunes;
- Connaître les pratiques de loisir des jeunes;
- Connaître les stratégies de communication;
- Connaître les types d'encadrement et les lieux d'engagement;
- Connaître les pratiques pour favoriser la participation des jeunes;
- Connaître les conditions d'engagement des jeunes.



Projet de connaissance des pratiques inspirantes et de diagnostic de l'accessibilité au loisir

Dans le cadre du plan d'action en loisir en Montérégie Est, les CRC Loisir et Lutte contre la pauvreté, ont convenu d'une entente afin de réaliser un recensement des pratiques porteuses d'accessibilité au loisir des familles et personnes âgées socialement et économiquement défavorisées. Cette collaboration permettra de faire ressortir les moyens entrepris par les acteurs des milieux concernés afin de répondre aux besoins d'accessibilité, d'établir des constats et de formuler des recommandations à la région en matière d'accessibilité au loisir.

À la lumière de ces connaissances acquises, le CRC Loisir et le CRC Lutte contre la pauvreté identifieront un milieu désireux de questionner et documenter la question de l'accessibilité et le soutiendront afin d'expérimenter une démarche d'analyse de l'offre de services et de programmes de loisir et d'entreprendre des actions pour en favoriser l'accessibilité. Ainsi, dans le cadre de l'Alliance de recherche université communauté en économie sociale (ARUC - ES), le Conseil québécois du loisir (CQL) sera partenaire à la conception d'une grille d'analyse de l'accessibilité au loisir, laquelle pourra être expérimentée concrètement sur le terrain.

Composition du CRC Loisir

Coprésidence :

Arthur Fauteux, maire de Cowansville et préfet de la MRC Brome-Missisquoi (municipalité urbaine),
Benoît Simard, chef de la division loisirs et culture de la Ville de Contrecoeur (municipalité 5 000 à 9 999 de population).

Membres du CRC :

Mario Chamberland, Loisir et Sport Montérégie,

Julie Champigny, Municipalité de Saint-Dominique (municipalités moins de 5000 de population),

Richard Coulombe, Ville de Chambly (remplacé en décembre 2013 par **Patrice Faucher**, Ville de Granby) (municipalités de 25 000 de population et plus),

Jennifer Crawford, Table des agents ruraux de la Montérégie Est,

Marie-Chantale Fournel, Direction de la Santé publique de la Montérégie,

Sylvie Goupil, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Montérégie,

François Lafortune, Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie – Table des directeurs généraux,

Manon Lanneville, Ville de Varennes (municipalités de 10 000 à 24 999 de population),

France Martin, Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie – Table des présidents,

Odette Ménard, Municipalité de l'Ange-Gardien (remplacé en décembre 2013 par **Paul Sarrazin**, municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton) (municipalité rurale),

Annie Morin, CRÉ Montérégie Est.

La CRÉ de la Montérégie Est tient à saluer à titre posthume le travail et l'implication de Monsieur Richard Coulombe qui s'est éteint, le 20 septembre 2013. Monsieur Coulombe était directeur du Service loisir et culture à la Ville de Chambly. Il était impliqué activement au sein de la CRÉ et des travaux qu'elle mène conjointement avec Loisir et Sport Montérégie, dans le cadre du CRC Loisir.



Stratégies

Favoriser l'adaptation et l'accessibilité des environnements physiques et sociaux, ainsi que des services de qualité pour les personnes âgées

Valoriser l'intégration et la participation sociale et professionnelle des personnes âgées dans une perspective de vieillissement actif et de mieux-être

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD		
AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des services de proximité • Adaptation au vieillissement démographique • Complémentarité urbaine-rurale • Partage des services et infrastructures
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des services de proximité • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel • Complémentarité urbaine-rurale • Participation citoyenne et bénévolat
AXE C	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel • Adaptation au vieillissement démographique • Intégration sociale et professionnelle des populations vulnérables ou exclues • Lutte contre la pauvreté • Participation citoyenne et bénévolat
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine
ENJEUX NON PRIORISÉS DU PQDD		
<ul style="list-style-type: none"> • Accès à la propriété et au logement abordables 		

Concertation régionale

L'année 2013-2014 en fut une de transition pour le comité régional de concertation (CRC) Personnes âgées et développement régional. En effet, au terme d'une première entente spécifique d'une durée de cinq ans et en vue d'un renouvellement avec le ministre de la Santé et des Services Sociaux, représenté par le Secrétariat aux aînés, le CRC Personnes âgées a entrepris une démarche de planification stratégique. Outre la réalisation d'un bilan et d'une réflexion sur son positionnement, le CRC a entrepris et complété une tournée des tables locales de concertation des personnes âgées sur l'ensemble du territoire. Au total, le CRC Personnes âgées s'est réuni à huit reprises au cours de la dernière année et il a complété la rédaction de son plan d'action régional qui sera déployé dès le début de la prochaine année.

Signature d'une nouvelle entente spécifique

L'année s'est conclue avec la signature d'une entente spécifique intitulée « Adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Montérégie Est 2013-2017 » réunissant les cinq partenaires suivants : ministre de la Santé et des Services Sociaux et ministre responsable des Aînés, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministre de la Culture et des Communications, agence de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie et la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est.

Cette entente, d'une durée de quatre ans, soit du 1er avril 2013 au 31 mars 2017, comporte des engagements financiers totaux de 2 071 316 \$ et s'articule autour de sept objectifs, soit :

- Favoriser la participation sociale des aînés;
- Favoriser l'accès à la culture;
- Lutter contre la maltraitance;
- Faciliter l'accès aux technologies de l'information;
- Soutenir les aînés vulnérables;
- Favoriser l'amélioration des conditions de vie.
- Favoriser les relations intergénérationnelles;

Au cours des prochaines années, le CRC Personnes âgées aura à coordonner les activités liées à cette entente et ainsi, favoriser l'émergence et le maintien de projets répondant aux besoins et aux préoccupations des personnes âgées du territoire de la Montérégie Est.

Participation à la Conférence internationale des VADA

Les 9, 10 et 11 septembre 2013, s'est tenue à Québec la 2e Conférence internationale des Villes amies des aînés (VADA) à laquelle participaient plus de 700 personnes en provenance de 46 pays différents.

La Conférence se déclinait en six conférences plénières, 45 symposiums et ateliers simultanés et huit blocs de présentations pratiques au Village global.

En participant à cette Conférence, le CRC Personnes âgées a pu constater l'ampleur des initiatives réalisées au cours des dernières années par les municipalités et par une multitude d'acteurs à travers le monde et améliorer ainsi ses connaissances et son engagement envers les personnes âgées.

Création d'un comité des partenaires régionaux en logement social et habitat

Tel que spécifié dans son plan d'action, le CRC Personnes âgées s'est joint à l'initiative du CRC Lutte contre la pauvreté, lequel souhaitait mettre sur pied un comité régional de personnes expertes en matière de logement social. En complémentarité avec ce comité, le CRC Personnes âgées a mandaté une firme externe afin de réaliser une étude portant sur les besoins et les préférences des personnes âgées en matière de logement social et d'habitat. Les résultats de cette étude seront connus à l'automne 2014.

Pour en savoir plus, consulter la stratégie en page 26



Projet pilote de visibilité et d'accueil de l'engagement bénévole des personnes de plus de 50 ans

Dans le cadre de leur plan d'action respectif, le CRC Personnes âgées et développement régional et le CRC Loisir ont voulu mettre en valeur l'engagement bénévole des personnes âgées. À cet effet, ils ont mandaté Loisir et Sport Montérégie dans le cadre du plan de développement intégré en loisir pour mener une campagne de visibilité de l'engagement bénévole des personnes de plus de 50 ans sur trois territoires de MRC soit ceux Acton, Maskoutains et Vallée-du-Richelieu.

Pour en savoir plus, consulter la stratégie en page 33



Composition du CRC Personnes Aînées et développement régional

Coprésidence :

Diane Lavoie, mairesse de Beloeil (municipalité urbaine),

Claude Leblanc, directeur général de la FADOQ Richelieu-Yamaska.

Membres du CRC :

Daniel Chagnon, Municipalité de Ste-Julie (municipalités urbaines plus de 5 000 de population en démarche Municipalité amie des aînés),

Jean-François Daigle, Inter-Corporations de développement communautaire de la Montérégie Est,

Lise Désautels, Centres de la santé et des services sociaux de la Montérégie Est,

Sylvie Goupil, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Montérégie,

Diane Lagacé, Regroupement des Centres d'action bénévole de la Montérégie Est,

Serge Moisan, Direction de la Santé publique, Montérégie,

Annie Morin, CRÉ Montérégie Est,

Louise Nadeau, Réseau des Associations québécoises de défenses des droits des personnes retraitées et préretraitées de la Montérégie Est,

Poste vacant, Élu(e)-élu(e) municipalités rurales (moins de 5 000 de population), en démarche Municipalité amie des aînés,

Poste vacant, Regroupement des offices municipaux d'habitation.

Stratégie

Promouvoir l'attractivité de la région de la Montérégie Est auprès des personnes issues de l'immigration, favoriser leur intégration sociale et économique et encourager l'ouverture à la diversité et l'établissement de relations culturelles harmonieuses

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD

AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	—
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Participation citoyenne et bénévolat • Positionnement géographique
AXE C	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au vieillissement démographique • Réussite éducative • Participation citoyenne et bénévolat • Lutte contre la pauvreté • Intégration sociale et professionnelle des personnes vulnérables ou exclues
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	—

ENJEUX NON PRIORISÉS DU PQDD

- Relève entrepreneuriale
- Création et maintien d'emplois et d'entreprises privées et collectives

Nouvelle concertation régionale

Dans le but de créer et de renforcer les conditions permettant aux collectivités de prendre en compte l'apport de l'immigration et de la diversité dans les enjeux de développement, un comité régional de concertation (CRC) Immigration a été mis en place. La composition de ce CRC a été établie à partir du modèle de représentation sectorielle et territoriale de la CRÉ Montérégie Est dans le cadre d'une démarche menée avec la participation de plusieurs partenaires issus des milieux économiques, politiques et gouvernementaux. La composition de la concertation régionale en immigration a été adoptée par le conseil d'administration le 20 septembre 2013. Le principal mandat de ce comité consiste à élaborer et mettre en œuvre un plan d'action régional concerté en matière d'attraction, d'établissement durable, d'ouverture à la diversité et de relations interculturelles en Montérégie Est. Au cours de l'année 2013-2014, le CRC s'est rencontré à deux reprises pour entamer ses travaux en vue de réunir les conditions propices à la signature d'une entente spécifique en 2014.

Signature d'une entente bilatérale transitoire de partenariat

Une entente bilatérale transitoire de partenariat a été signée en septembre 2013 par le conseil d'administration de la CRÉ avec le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles. En plus de mobiliser les partenaires du milieu pour la signature d'une entente spécifique, cette entente transitoire a permis la réalisation d'une analyse stratégique.



Réalisation d'une analyse stratégique

Cette analyse stratégique a permis de recommander au CRC Immigration, ainsi qu'au conseil d'administration de la CRÉ des stratégies régionales et locales visant à mieux positionner la région pour l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes de même que pour l'ouverture à la diversité et l'établissement de relations interculturelles harmonieuses. Réalisée avec la participation des organismes en immigration du territoire, cette analyse stratégique a mené à l'élaboration d'un modèle d'intervention régional issu des meilleures pratiques en matière d'attraction et d'établissement durable de personnes immigrantes. Engagée à promouvoir l'attractivité de la région de la Montérégie Est auprès des personnes issues de l'immigration et à favoriser leur intégration sociale et économique, la CRÉ compte poursuivre ses efforts de mobilisation et de concertation en vue de la signature d'une entente spécifique.

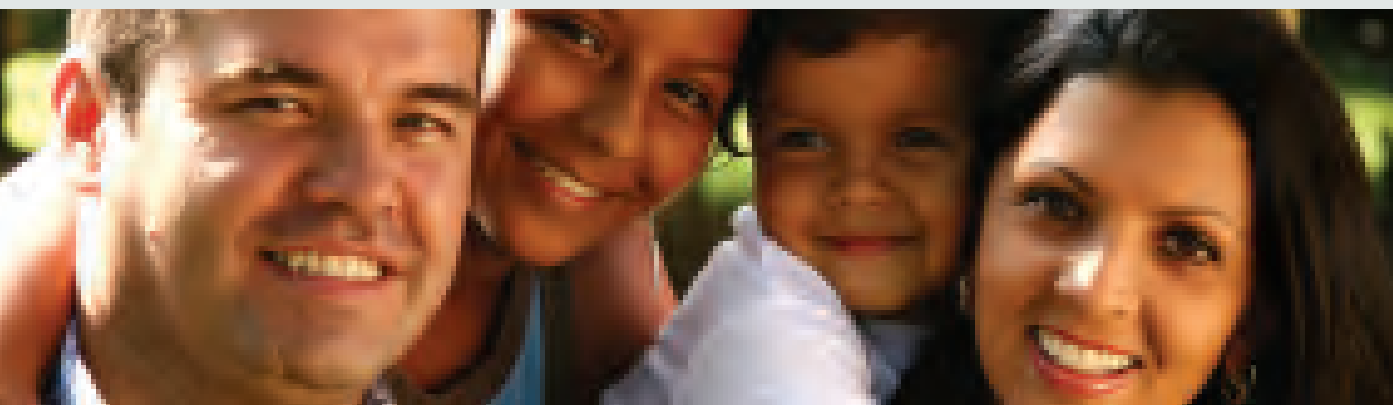
Composition du CRC Immigration

Coprésidence :

Francine Morin, maire de Saint-Bernard-de-Michaudville et préfet de la MRC Maskoutains,
Joanne Ouellette, directrice générale de Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY).

Membres du CRC :

Mohamed Aliouane, MRC Pierre-De Saurel,
Émilie Bouchard, Forum Jeunesse Montérégie Est,
Josée Brunelle, L'Orienthèque de Sorel-Tracy,
Guy Coulombe, Montérégie économique et MRC Haute-Yamaska,
Michèle Domingue, Agence de la Santé et des Services Sociaux, Montérégie,
Sylvie Goupil, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Montérégie,
Martine Groulx, L'Ancre de St-Jean-sur-Richelieu,
Guylaine Guay, Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, Montérégie,
Ana Luisa Iturriaga, Forum 2020 de St-Hyacinthe,
Danielle Lavoie, MRC Vallée-du-Richelieu,
Carlos R. Martinez, Maison de la famille des Maskoutains,
Gabriel Michaud, MRC Maskoutains,
Annie Morin, CRÉ Montérégie Est,
Mathieu Noraz, MRC Marguerite-D'Youville,
Guylaine Ouellet, MRC Rouville,
Mireille Picard, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Montérégie,
Réal Ryan, MRC Haut-Richelieu,
Tania Szymanski, MRC Brome-Missisquoi,
Véronique Trépanier, Emploi-Québec, Montérégie,
Daniel Vermeersch, L'Envol de la Vallée-du-Richelieu.



Stratégie

Optimiser l'apport de l'économie sociale comme outil collectif de développement régional durable

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD

AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au vieillissement démographique • Accès à des services de proximité
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité urbaine-rurale • Accès aux services de proximité • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
AXE C	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Participation citoyenne et bénévolat • Lutte contre la pauvreté • Intégration sociale et professionnelle des personnes vulnérables ou exclues • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel • Adaptation au vieillissement démographique
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel

ENJEUX NON PRIORISÉS DU PQDD

- Relève entrepreneuriale
- Culture entrepreneuriale responsable
- Création et maintien d'emplois et d'entreprises privées et collectives

Concertation régionale

En 2013-2014, le Pôle régional d'économie sociale s'est réuni à cinq reprises afin d'assurer la poursuite de la mise en œuvre de son plan d'action régional. De plus, trois comités de travail ont été mis en place, lesquels se sont vus confier plusieurs mandats notamment, le suivi de la réalisation du portrait des entreprises d'économie sociale en lien avec la promotion des actions (9 rencontres), l'identification de formations offertes aux chefs d'entreprises (3 rencontres) et pour amorcer la réflexion en vue de soutenir l'action des intervenants jeunesse (2 rencontres).

Essentiellement, les travaux du Pôle ont porté sur le portrait des entreprises d'économie sociale, lequel a démontré qu'en Montérégie Est, les entreprises d'économie sociale emploient 3 230 personnes, représentent une masse salariale de près de 60 millions de dollars, génèrent près de 140 millions en chiffre d'affaires et possèdent plus de 77,7 millions en actif net. Partout, les entreprises d'économie sociale sont porteuses d'actions concrètes misant sur les forces du milieu. La solidarité, la coopération et l'équité constituent les valeurs principales de ces entreprises qui répondent à bon nombre d'enjeux identifiés au plan quinquennal de développement durable (2013-2018) de la CRÉ.



Outre le portrait et les actions de promotion, le Pôle a donné des avis de pertinence sur des projets soumis dans le cadre du Programme d'infrastructures en entrepreneuriat collectif (PIEC), du Fonds d'initiatives et de rayonnement de la Métropole (FIRM) et des Grands prix de la ruralité.

Enfin, 2013-2014 aura été une année charnière pour l'économie sociale. Une Loi-cadre a été adoptée unanimement par l'Assemblée nationale en octobre 2013. Celle-ci vise à reconnaître, à promouvoir et à accroître le rôle de l'économie sociale dans le développement socioéconomique du Québec. Il importe de noter qu'à la suite de son adoption, le Pôle a collaboré à une consultation sur le nouveau plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES).

Réalisation et diffusion du portrait des entreprises d'économie sociale

Amorcées au cours de l'année précédente, les actions de l'année 2013-2014 ont permis de finaliser, de procéder au lancement et de promouvoir le portrait des entreprises d'économie sociale de la Montérégie Est :

- Tenues de groupes de discussion, auprès des acteurs et des actrices de l'économie sociale afin de recueillir leurs opinions et leurs perceptions, ce qui a permis de constater que l'économie sociale, c'est beaucoup plus que des chiffres!
- Production d'un document promotionnel regroupant :
 - + les grandes caractéristiques obtenues lors du recensement en ligne fait auprès de 234 entreprises d'économie sociale avec un taux de réponse de 70 %;
 - + une synthèse des forces, des défis et des opportunités soulevés par les acteurs de l'économie sociale lors des groupes de discussion;
 - + un complément au recensement sur l'apport régional des coopératives d'habitation, agricoles et financières.
- Lancement médiatique du portrait des entreprises d'économie sociale de la Montérégie Est : « Une force au service de la communauté », lors d'un événement tenu le 20 septembre 2013, en présence de la ministre responsable de la Montérégie.



Conférence de presse lors du lancement du portrait des entreprises d'économie sociale de la Montérégie Est.



De gauche à droite :
Michel Picotte, président de la CRÉ de la Montérégie Est,
Tania Szymanski, coprésidente du Pôle régional d'économie sociale de la Montérégie Est,
Caroline Gosselin, directrice générale de la Ferme Héritage Miner,
Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du loisir et du Sport, ministre responsable de la région de la Montérégie,
Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale du Québec,
Nathalie Ward, directrice générale de la CRÉ de la Montérégie Est,
Raymond Loignon, maire de Roxton Pond et coprésident du Pôle régional d'économie sociale de la Montérégie Est.

- Diffusion du portrait par les membres du Pôle et des activités locales, régionales et nationales.
- Réalisation de fiches par territoire de MRC afin de mettre en valeur d'autres données recueillies lors du recensement en ligne.
- Présentation des résultats du portrait dans un atelier intitulé : « L'économie sociale, un outil de revitalisation des communautés », lors du colloque sur les pratiques de revitalisation intégrée, tenu à Trois-Rivières en mars 2014.

Formation et développement des compétences des chefs d'entreprises

À l'hiver 2014, le Pôle a diffusé une offre de formation aux chefs d'entreprises d'économie sociale avec le partenariat financier d'Emploi Québec, partenaire de l'entente spécifique en économie sociale. Cette offre a été développée à partir des priorités de formations identifiées lors d'un sondage tenu en 2008. Une vingtaine de chefs d'entreprises ont suivi la formation traitant des tableaux de bord.

De plus, deux formations ont été offertes aux entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EESAD), en lien avec le plan d'action régional de ce secteur d'activité. Celles-ci, offertes en partenariat avec Emploi Québec, portaient l'une sur un nouveau logiciel de type « Qualicode » et l'autre sur le marketing. En parallèle, trois rencontres ont été organisées avec ces EESAD visant à échanger sur les opportunités possibles du projet de loi sur l'assurance autonomie.

Collaboration aux mémoires déposés dans le cadre de la Loi en économie sociale

En lien avec la représentation régionale au sein des instances provinciales, le Pôle participe aux rencontres nationales des Pôles régionaux, ainsi qu'aux travaux du Chantier de l'économie sociale. À ce titre, le Pôle a collaboré à deux mémoires, soit celui présenté conjointement par les Pôles régionaux d'économie sociale et celui déposé par le Réseau des CRÉ, lors des consultations publiques, tenues au printemps 2013, dans le cadre de la future loi en économie sociale.





Composition du Pôle régional d'économie sociale

Coprésidence :

Raymond Loignon, maire de Roxton Pond (municipalité rurale),

Tania Szymanski, conseillère en développement rural et économie sociale, CLD Brome-Missisquoi.

Membres du Pôle :

Nathalie Auger, Emploi-Québec, Montérégie,

Josée Bélanger, CLD Pierre-De Saurel,

Frédéric Bonner, CLD Haute-Yamaska,

Josée Brunet, Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD),

Elsa Carlier, Forum jeunesse Montérégie Est,

Steve Carrière, CLD Maskoutains,

Marie-Andrée Charron, CLD Acton,

François-Luc Dallaire, Coopsco St-Jean-sur-Richelieu,

Bruno Decelle, Coopérative Aux P'tits soins de Saint-Hyacinthe,

Chantal Dubuc, Coopérative de santé de Contrecoeur,

Claudette Giguère, Inter-Corporations de développement communautaire de la Montérégie Est,

Sylvie Goupil, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Montérégie,

Louise Lamoureux, Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie,

Bruno Lavoie, CLD Marguerite-D'Youville,

Claire L'Heureux, Coopérative de développement régional de la Montérégie,

Marc Mineau, Corporation soreloise du patrimoine,

Annie Morin, CRÉ Montérégie Est,

Richard Nazon, CLD Vallée-du-Richelieu,

Nicolas Perreault, CLD au Cœur de la Montérégie,

André Plouffe, Autonomie Chez-soi de Granby,

Suzanne Roux, Ministère des Finances et de l'Économie, Montérégie,

Béatrice Trahan, Radio Acton,

Daniel Vermeersch, Corporation gens au travail de la Vallée-du-Richelieu,

Poste vacant, Élu(e)-élu(e) municipalité urbaine.

Stratégie

Valoriser les études auprès des jeunes, de leurs parents et de la communauté, ainsi que de susciter et d'accompagner les initiatives agissant sur les déterminants de la persévérance scolaire et la réussite éducative

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD

AXEA	Assurer un usage optimal du territoire	—
AXEB	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
AXEC	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Réussite éducative • Participation citoyenne et bénévolat • Lutte contre la pauvreté • Intégration sociale et professionnelle des personnes vulnérables ou exclues • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
AXED	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel

47

Concertation régionale

Le comité régional de concertation (CRC) Réussite éducative est composé de 16 membres issus des secteurs de l'éducation, de la santé, de la jeunesse, de la petite enfance, de l'économie et du milieu municipal. Sept rencontres ont eu lieu cette année, au cours desquelles les membres se sont positionnés en faveur du maintien du mouvement national de la persévérance scolaire et de la réussite éducative et de l'enveloppe financière en découlant. Une lettre accompagnée d'une résolution à cet effet a été acheminée à la Première ministre, à la ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport et à l'adjoint parlementaire de la première ministre pour les dossiers jeunesse, de même qu'à l'ensemble des membres de la députation de la Montérégie Est.

D'autre part, une demande a été adressée à la Table d'éducation interordres de la Montérégie afin d'entamer des discussions pour que le CRC Réussite éducative, par l'intermédiaire de la CRÉ Montérégie Est, soit partenaire de la prochaine entente-cadre de partenariat régional pour contrer le décrochage scolaire et favoriser la réussite scolaire sur le grand territoire de la Montérégie. Afin d'informer les membres des différents outils disponibles, la formation « Agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire » a été offerte. Les membres ont été invités à réfléchir à la diffusion de ces outils auprès des partenaires locaux, ce qui se concrétisera en juin 2014. C'est également au CRC Réussite éducative que les projets locaux et régionaux ont été déposés pour être recommandés aux conseils d'administration de la CRÉ et de Réunir-Réussir.

Signature d'une entente administrative

L'année 2013-2014 aura débutée par la signature, en avril 2013, de l'entente administrative en persévérance scolaire et en réussite éducative en Montérégie Est (2013-2016) et par la mise en œuvre du plan d'action qui en découle. Ainsi, cette entente intervenue entre la CRÉ Montérégie Est,



le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Direction de la Santé publique, Réunir Réussir et le Forum jeunesse Montérégie Est dispose d'un montant de 2 850 682 \$ afin de soutenir, entre autres, des projets locaux concertés ayant pour but la persévérance et la réussite scolaires de jeunes vulnérables de 0-20 ans et de leur famille. Pour sa part, le plan d'action régional en réussite éducative (2013-2016) comprend quatre orientations : la mobilisation et la concertation des acteurs de la réussite éducative, le soutien et l'accompagnement de l'action locale concertée, la valorisation de l'éducation et le développement d'une culture d'évaluation participative.

Grandes rencontres sur la persévérance scolaire (GRPS)

Les GRPS se sont déroulées à Montréal du 4 au 6 novembre 2013 sur le thème « Agir tôt. Voir grand ! » et elles ont constitué un événement phare pour tous les acteurs de la réussite éducative, de la petite enfance et tout au long du continuum 0-20 ans. Ce fut une occasion unique de créer des liens entre tous ces intervenants et de contribuer aux solutions à mettre en œuvre collectivement pour prévenir le décrochage scolaire. Le CRC Réussite éducative a soutenu financièrement la participation de huit organismes communautaires du territoire. Dans le cadre d'un des ateliers de la programmation, la conseillère en développement a été invitée à présenter le modèle de mobilisation et d'intervention déployé pour favoriser la réussite éducative en Montérégie Est.

Regards croisés pour la réussite

Les Regards croisés pour la réussite sont des rencontres thématiques organisées par le CRC Réussite éducative qui visent à mettre en lumière les pratiques innovantes favorisant la persévérance scolaire des jeunes et les défis à relever pour y parvenir.

La première édition des Regards croisés pour la réussite a eu lieu le 13 février 2014 au Manoir Rouville-Campbell dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire 2014 (JPS). 108 personnes ont assisté à cet évènement qui portait sur la réussite des jeunes en situation de vulnérabilité. Organisée conjointement en partenariat avec le CRC Lutte contre la pauvreté et le comité directeur régional d'Engagement jeunesse Montérégie Est, cette rencontre a permis de croiser les regards de quatre personnes-ressources venues partager leurs connaissances et expériences sur cette thématique. Le prochain Regards croisés pour la réussite aura lieu à l'automne 2014 et devrait porter sur la réussite des jeunes ayant des problématiques de santé mentale.



Première rangée, de gauche à droite : **Ariane Émond**, journaliste et animatrice **Dominique Lachapelle**, directrice générale adjointe, Commission scolaire des Hautes-Rivières. Deuxième rangée, de gauche à droite : **Denis Desjardins**, fondateur et président Vélo Duo, **Nathalie Ward**, directrice générale de la CRÉ Montérégie Est, **Martin Goyette**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ), **ÉNAP** **Martin Rainville**, coordonnateur de l'Auberge du Cœur Espace Vivant Living Room de Cowansville



Interrégional

Le CRC Réussite éducative de la Montérégie Est participe au Réseau des IRC (instance régionale de concertation) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative qui regroupe 20 IRC au Québec. Cet espace de partage d'expertise et de coconstruction a permis, à titre d'exemple, de développer des outils et des projets dont la portée est accentuée par un plan de communication à l'échelle nationale :

- Journées de la persévérance scolaire : rubans, épinglettes, macarons, publicité télévisuelle, radiophonique, imprimée et Web;



- Mémoire déposé dans le cadre de la nouvelle politique jeunesse du gouvernement du Québec;
- Conciliation études-travail : recension d'ouvrages pertinents, feuillet de sensibilisation « Savoir concilier études-travail », trousse ÉCOBES d'autodiagnostic et de sensibilisation;
- D'autre part, la conseillère en développement s'implique dans le comité FER (Formation, évaluation et recherche).

Soutien et accompagnement de l'action locale concertée

L'année 2013-2014 aura été marquée par la mise en œuvre de la stratégie de soutien et d'accompagnement à l'action locale. Ainsi, ce sont près de 120 acteurs regroupés en neuf mobilisations locales en réussite éducative (un par territoire de MRC) provenant, entre autres, des milieux de l'éducation, de la santé, de la petite enfance, de l'employabilité et du milieu communautaire qui se sont mobilisés et appropriés l'état de situation de la persévérance scolaire et de la réussite éducative propre à leur territoire pour développer une vision commune d'intervention. À la suite de l'analyse du portrait et des besoins de leurs milieux, ils ont déterminé trois priorités locales pour élaborer, par la suite, des projets qui répondaient aux priorités et besoins du territoire.

À chacune de ces étapes et sur chacun des territoires, la CRÉ était présente pour soutenir et accompagner les mobilisations locales dans ce processus. Ainsi, au terme de cette année, près de 80 rencontres, de 27 projets et de 1,3 million d'investissements, le CRC Réussite éducative est fier de présenter la liste des projets qui ont été soutenus.

Conférence de presse lors du lancement du projet portant sur le travail de proximité et la réussite éducative dans la MRC Marguerite-D'Youville



MRC Acton

Organisme Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Coût total du projet
Maison de la Famille valoise	Livre-moi une histoire	16 992 \$	25 924 \$
Maison de la Famille valoise	La communauté valoise en appui à la persévérance scolaire	166 040 \$	228 194 \$

MRC Brome-Missisquoi

Organisme Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Coût total du projet
Les partenaires Brome-Missisquoi pour la persévérance scolaire	Théâtre	20 194 \$	25 394 \$
Les Partenaires Brome-Missisquoi pour la persévérance scolaire	Mentorat scolaire	24 371 \$	37 614 \$
Les Partenaires Brome-Missisquoi pour la persévérance scolaire	Conciliation études-travail	31 102 \$	39 099 \$
CJE Cantons de l'Est	Commun'école	44 220 \$	92 950 \$

MRC Haute-Yamaska

Organisme Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Coût total du projet
Maison des familles de la Haute-Yamaska	Les ateliers Porte-Clés	46 500 \$	61 760 \$
Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) des Cantons de l'Est	Le tremplin	69 230 \$	191 550 \$
Regroupement Réussir avec PEP (Préparation entrée prématernelle)	Les Rendez-vous de Galette en ruralité	69 230 \$	132 430 \$

MRC Marguerite-D'Youville

Organisme Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Coût total du projet
Maison des jeunes de Varennes	Travail de milieu et écoles pour la réussite	75 445 \$	104 255 \$
Maison de la famille Joli-Coeur	Ça commence avec des mots	61 100 \$	79 300 \$

MRC Maskoutains

Organisme Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Coût total du projet
Satellite organisme en prévention des dépendances	Prévenir pour mieux grandir — Soutenir pour mieux prévenir	45 500 \$	90 274 \$
Grands Frères Grandes Sœurs	Réussir ensemble	24 000 \$	43 300 \$
V-Kings de Saint-Hyacinthe	Basket, ma passion, mon rêve	35 000 \$	92 300 \$
Maison de la famille des Maskoutains	Au son de la première cloche	31 690 \$	43 990 \$
Espace Carrière (CJE)	Compétences : Conciliation études-travail	25 830 \$	33 290 \$

MRC Pierre-De Saurel

Organisme Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Coût total du projet
Maison des jeunes « La place »	Ensemble pour la persévérance scolaire « Les explorateurs »	78 370 \$	186 217 \$
Carrefour Jeunesse-Emploi Pierre-De Saurel	Classe Alternatif-Répit	50 000 \$	129 000 \$

MRC Rouville

Organisme Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Coût total du projet
CPE Pomme enchantée	Camp d'été préparatoire à l'école	39 200 \$	50 220 \$
Fondation Proétudes	Pour une meilleure transition primaire-secondaire	47 400 \$	59 250 \$
Carrefour Jeunesse-Emploi comtés Iberville/St-Jean	L'Autre école	27 000 \$	166 000 \$



MRC Vallée-du-Richelieu

Organisme Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Coût total du projet
Commission scolaire des Patriotes et Corporation de développement communautaire de la Vallée-du-Richelieu	Ribambelle 2.0	83 810 \$	106 310 \$
Carrefour Familial du Richelieu	J'monte de niveau	58 000 \$	73 880 \$
Corporation Aide et Intégration Jeunesse au Travail de la Vallée-du-Richelieu	Mon pouvoir de changement (RADIO NRV)	20 000 \$	31 716 \$
L'Arc-en-ciel, prévention des dépendances	Web's qu'on s'en va avec les jeunes?	30 000 \$	44 918 \$

MRC Haut-Richelieu

Organisme Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Coût total du projet
Carrefour Jeunesse-Emploi comtés Iberville-Saint-Jean	Accompagnement des étudiants au collégial ayant des unités manquantes	33 400 \$	46 000 \$
Jeunes mères en action et Sensibilisation à une enfance meilleure	Protocole d'accompagnement des familles vulnérables	85 000 \$	132 449 \$

Soutien et accompagnement en évaluation des partenaires au niveau local

Les partenaires en réussite éducative, qui sont les promoteurs de projet dans les neuf MRC, ont bénéficié du soutien et de l'accompagnement de la ressource en évaluation de la CRÉ pour l'élaboration et la mise en place de plans d'évaluation. Au total, 27 projets soutenus disposent d'un plan d'évaluation.

Plusieurs actions ont aussi été réalisées pour appuyer les partenaires dans l'implantation d'une culture d'évaluation :

- Mise en place d'un plan d'évaluation intégré directement au formulaire de dépôt de projet en réussite éducative;
- Identification des indicateurs et des outils de mesure pour l'ensemble des projets déposés et soutenus;
- Appui dans l'élaboration des outils de mesure des indicateurs (questionnaire, fiche statistique, etc.);
- Mise à disposition d'une banque d'outils d'évaluation et de bonnes pratiques disponibles sur le site de la CRÉ à la section réussite éducative.

Une formation en évaluation a été réalisée avec la participation de 21 promoteurs de projets des neuf MRC de la Montérégie Est. Cette formation a permis de démystifier le processus d'évaluation et de le rendre plus participatif avec les promoteurs. La banque d'outils en évaluation a été aussi mise en ligne et présentée aux promoteurs lors de la formation. Depuis, plusieurs suivis ont été réalisés auprès des promoteurs les aidant à vulgariser leurs outils de mesure par l'entremise de l'outil « Google Drive ». La banque d'outils sera mise à jour et alimentée par des outils développés avec les promoteurs.

Soutien et accompagnement en évaluation au niveau régional

Les rapports d'évaluation du Programme L'intersection (octobre 2013) et des actions en conciliation études-travail (février 2013) ont été réalisés et les résultats ont été présentés aux membres du CRC Réussite éducative. Ils ont été mis à la disposition des partenaires en réussite éducative et des bailleurs de fonds. Les recommandations du rapport d'évaluation des actions en conciliation études-travail vont permettre de déployer un projet pilote régional qui touchera davantage les jeunes qui travaillent durant leurs études et ayant des problématiques de démotivation scolaire.

Alliance provinciale en évaluation

La participation de la CRÉ aux rencontres de l'Alliance en évaluation – Réunir Réussir se poursuit. La conseillère en évaluation a assisté à la rencontre annuelle regroupant l'ensemble des ressources en évaluation du Réseau des IRC en octobre 2013. Par ailleurs, elle a assisté à trois rencontres virtuelles du Réseau des évaluateurs au courant de l'année. Elle a présenté à la troisième rencontre, en mars 2014, les conditions gagnantes à la mise en place d'évaluation participative en s'inspirant du modèle de la Montérégie Est.



Composition du CRC Réussite éducative

Coprésidence :

François Gamache, maire de Saint-Amable (municipalité urbaine),
Susie Dubois, directrice générale du CLD Au cœur de la Montérégie et représentante de Montérégie économique.

Membres du CRC :

Nathalie Auger, Emploi-Québec, Montérégie,
Alain Beaudoin, Regroupement des Centres de la petite enfance de la Montérégie,
Chantal Beaulieu, Commissions scolaires anglophones, Montérégie,
Andrée Bouchard, Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (volet politique),
Daniel Camirand, Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (volet administratif),
Chantale Denis, Regroupement des Collèges de la Montérégie et Table d'éducation interordres de la Montérégie (Réussite Montérégie),
Mathieu Forgues, Réunir Réussir,
Mario Fortin, Regroupement des Carrefours jeunesse emploi de la Montérégie,
Jonathan Gourdeau, Regroupement des maisons de jeunes de la Montérégie,
Maryse Hébert, Centres de la santé et des services sociaux de la Montérégie Est,
Luc Martinet, Forum jeunesse Montérégie Est (volet professionnel),
Annie Morin, CRÉ Montérégie Est,
Maggie Saint-Georges, Avenir d'enfants,
Jean-Guy Savaria, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Montérégie (remplacé par **Mireille Picard** au début de l'année),
Mary Williams, Commissions scolaires anglophones, Montérégie,
Poste vacant, Élu(e)-élu(e) municipalité rurale,
Poste vacant, Forum jeunesse Montérégie Est (volet administratif),
Poste vacant, Organismes communautaires famille de la Montérégie Est.



Stratégie

Améliorer les conditions de vie des femmes de la Montérégie Est en favorisant leur participation active à la vie politique et sociale, ainsi qu'au développement économique par un accès accru à l'entrepreneuriat et à des emplois de qualité porteurs d'avenir

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD

AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	—
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Participation citoyenne et bénévolat
AXE C	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Réussite éducative • Participation citoyenne et bénévolat • Lutte contre la pauvreté • Intégration sociale et professionnelle des personnes vulnérables ou exclues • Adaptation au vieillissement démographique
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	—

ENJEUX NON PRIORISÉS DU PQDD

- Relève entrepreneuriale
- Culture entrepreneuriale responsable
- Création et maintien d'emplois et d'entreprises privées et collectives

Concertation régionale actualisée

L'année 2013-2014 a été marquée par la mise en place d'un nouveau comité régional de concertation (CRC) Condition féminine et Égalité, ainsi que par l'élaboration d'un plan d'action régional concerté 2013-2018 visant à répondre aux objectifs de l'entente spécifique se terminant en décembre 2015. En effet, la CRÉ Montérégie Est s'est dotée en 2012 de procédures visant à structurer la concertation régionale en fonction de nouvelles règles de représentation sectorielle et territoriale. La composition de la concertation régionale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes a été révisée par un sous-comité composé de partenaires du milieu et adoptée par le conseil d'administration le 20 septembre 2013. La première rencontre du CRC a eu lieu en octobre 2013 et il en a tenu trois autres au cours desquelles un exercice de planification stratégique a été mené.

Élaboration d'un plan d'action régional

Ce processus de planification stratégique aura permis de redéfinir une vision régionale de l'égalité entre les femmes et les hommes, de réaliser un exercice de priorisation, de définir des objectifs spécifiques à atteindre en plus d'identifier des moyens d'action qui auront des effets structurants sur les facteurs à l'origine des inégalités qui désavantagent les femmes sur les plans économique, social, politique et sur celui de la santé. Ainsi, un plan d'action régional 2013-2018 venant en appui aux besoins et priorités des femmes de la région, de même qu'aux enjeux du Plan quinquennal de développement durable 2013-2018, a été adopté par le conseil d'administration le 13 décembre 2013.



Déploiement d'initiatives visant à augmenter la participation des femmes et des jeunes aux élections municipales

Afin d'encourager les femmes à prendre leur place au sein des conseils municipaux, le CRC Condition féminine et Égalité a appuyé le Réseau des élues municipales de la Montérégie Est à la réalisation de plusieurs activités de formation, en plus de mettre en œuvre une stratégie de communication misant sur les médias sociaux. Toujours dans le but d'améliorer la présence des femmes et également des jeunes en politique municipale, le CRC a soutenu le Forum Jeunesse Montérégie Est à la concrétisation d'une campagne de promotion, ainsi que plusieurs activités sous l'égide d'un parti politique fictif « Le Rassemblement pour les Actions Innovantes en Démocratie (RAID) ». En plus de susciter l'intérêt des femmes à la politique municipale, l'ensemble de ces activités aura contribué à les informer quant au fonctionnement des instances démocratiques et à accompagner les femmes candidates.



Projets soutenus dans le cadre de l'Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes en Montérégie Est

5 projets soutenus

Contribution de la CRÉ et de ses partenaires : **46 981 \$**

Valeur totale des projets : **111 932 \$**

Effet levier : **2,38 \$**

Promoteur / Organisme	Titre du projet	Coût total du projet	Soutien accordé
Femmessor Montérégie	Colloque entrepreneuriat féminin Montérégie Est	38 827 \$	12 000 \$
Réseau des élues municipales de la Montérégie Est	14 ^e édition du colloque annuel du RÉMME	25 830 \$	8 750 \$
Réseau des élues municipales de la Montérégie Est	Projet « Prenez position, osez et participez à la vie politique municipale »	24 275 \$	17 500 \$
Forum Jeunesse Montérégie Est	Projet élections municipales 2013- « Le Rassemblement pour les Actions Innovantes en Démocratie (RAID) »	23 000 \$	7 731 \$
Concours Chapeau, les filles! MELS	Financement de bourses	S.O	1 000 \$

Composition du CRC Condition féminine et Égalité

Coprésidence :

Martine Groulx, présidente du Réseau montérégien des organismes non traditionnels,
Poste à combler, élue municipalité rurale ou urbaine.

Membre du CRC :

Lucie Bisson, Réseau des élu(e)s municipales de la Montérégie Est,

Josée Brunet, Montérégie économique (économie sociale),

Elsa Carlier, Forum jeunesse Montérégie Est,

JC Chayer, Regroupement régional des Centres de femmes de la Montérégie,

Linda Crevier, Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie,

Isabelle De Bruyn, Montérégie économique (direction générale),

Sylvie Goupil, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire,
Montérégie,

Nathalie Grenier, Inter-Corporations de développement communautaire de la Montérégie Est,

France Levert, Réseau québécois des femmes en environnement,

France Martin, Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie,

Jeannine Messier, Syndicat des agricultrices de St-Hyacinthe,

Annie Morin, CRÉ Montérégie Est,

Louise Nadeau, Réseau des Associations québécoises de défense des droits des personnes
retraités et préretraités de la Montérégie Est,

Lorraine Rochon, Conseil du statut de la femme de la Montérégie,

Julie Rouleau, Secrétariat à la condition féminine,

Poste vacant, Élu(e) municipalité rurale,

Poste vacant, Élu(e) municipalité urbaine,

Poste vacant, Femmessor Montérégie,

Poste vacant, Regroupement des collèges de la Montérégie.



Stratégie Optimiser le soutien offert aux milieux pour le développement d'environnements favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD		
AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au vieillissement démographique; • Accès à des services de proximité; • Partage de services et d'infrastructures entre les institutions publiques; • Agriculture locale.
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des services de proximité • Agriculture locale
AXE C	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au vieillissement démographique • Lutte contre la pauvreté • Réussite éducative
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	—

Concertation régionale

Dans le cadre du plan d'action en saines habitudes de vie 2011-2014, un comité régional de concertation (CRC) a été mis sur pied au terme de l'année financière 2012-2013. Toutefois, les travaux de ce CRC ont seulement débuté le 26 mars 2014 en raison de l'incertitude budgétaire pour soutenir cette concertation et les activités en découlant. Cependant, tout indique que ce CRC pourra prendre son envol au cours de l'année qui s'amorce, soit 2014-2015. Le CRC regroupe notamment des organismes régionaux et supralocaux provenant des milieux de la santé, municipal, scolaire, jeunesse, aînés, loisir et sport, communautaire et de la petite enfance.

Bilan de l'entente en saines habitudes de vie

L'entente administrative pour le développement de saines habitudes de vie (2009-2012) a pris fin en septembre 2012. Son bilan a été présenté au conseil d'administration en décembre 2013. Les membres du comité de gestion de l'entente se sont dits très satisfaits des actions réalisées. En plus de permettre la mise en place d'un premier plan d'action régional concerté, cette entente a fortement contribué à l'émergence d'une culture de travail en concertation sur le plan régional.

Les fonds disponibles ont pu soutenir la réalisation de 16 projets locaux pour des investissements de 240 267 \$ et des retombées dans le milieu de 426 187 \$. Ce qui représente un effet de levier de 1,77 \$.



Projet pilote avec la MRC Rouville

Le plan d'action en saines habitudes de vie a permis la mise en œuvre d'un projet pilote visant à modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé pour y intégrer des dispositions liées au développement d'environnements favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie. Ce dernier a été réalisé en collaboration avec la MRC Rouville.

Il s'agit d'un projet innovant qui a fait l'objet d'un partage d'expertise entre les acteurs régionaux et locaux, afin de soutenir la MRC dans sa démarche. Le rapport d'évaluation, ainsi que les outils développés dans le cadre de ce projet pilote sont disponibles sur les sites Internet de la CRÉ et de la MRC. Pour en savoir plus.

Le projet a été présenté à l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) lors du congrès annuel de 2013 et a fait l'objet d'un article dans le bulletin d'information provincial « Investir pour l'avenir ». Un tel projet contribuera ultimement à susciter l'engagement des municipalités dans le développement d'environnements favorables dans le cadre de la révision de leurs plans d'urbanisme.



Le Projet montérégien en saines habitudes de vie

Depuis mars 2012, la CRÉ Montérégie Est assure la coordination du projet montérégien en saines habitudes de vie (PMSHV) : volet cour d'école pour tout le territoire de la Montérégie et du volet Croqu'Plaisir pour le territoire de la Montérégie Est. Ce projet émane de la table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR) et il est soutenu financièrement par Québec en Forme. Le but de ce projet est de favoriser la création d'environnements favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes de 5-12 ans qui fréquentent les écoles primaires, et la création d'environnements alimentaires de qualité autour des enfants d'âge préscolaire qui fréquentent les milieux de garde. Il est à noter que le projet se termine à l'été 2014.

Volet cour d'école

Ce volet consiste à soutenir les directions d'écoles primaires dans la mobilisation des équipes, l'aménagement, l'organisation et l'animation des cours d'école. Depuis le début du projet (2012) jusqu'au 31 mars 2014, un total de 83 écoles dans l'ensemble des commissions scolaires de la région de la Montérégie Est ont bénéficié d'un soutien. L'objectif initial était de 54 écoles.



Volet Croqu'Plaisir

Ce volet consiste à offrir un soutien professionnel personnalisé aux responsables des cuisines, à former les éducatrices et les éducateurs sur les pratiques et attitudes alimentaires à encourager et à favoriser l'approvisionnement en produits sains locaux. Ce volet s'inscrit dans la phase 2 de déploiement du projet mis sur pied par EXTENSO (Centre de référence en nutrition humaine affilié au département de nutrition de l'Université de Montréal). Pour réaliser ce volet, les trois CRÉ de la Montérégie se sont associées avec le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM) et Équiterre.

En date du 31 mars 2014, 38 installations de CPE sur le territoire de la Montérégie Est se sont engagées à suivre tous les blocs de formation. Six CPE ont bénéficié d'un accompagnement afin de s'approvisionner en fruits et légumes locaux. De plus, une capsule vidéo a été produite afin de promouvoir l'approvisionnement local. Le volet Croqu'Plaisir a été présenté lors de la tournée de consultation des régions dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse du Gouvernement.

Plan d'action régional de la table intersectorielle régionale (TIR) en saines habitudes de vie de la Montérégie

Pendant la dernière année, la CRÉ Montérégie Est a été impliquée de près dans le processus d'élaboration du plan d'action régional 2014-2016 de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Montérégie. Cette implication permettait ainsi d'assurer une cohérence entre les priorités et actions du plan d'action en saines habitudes de vie de la CRÉ et celui de la TIR. Ce plan sera présenté à Québec en Forme dans le but d'obtenir un soutien financier pour assurer sa réalisation et permettre au CRC Saines habitudes de vie de débiter ses travaux.

Composition du CRC Saines habitudes de vie

Coprésidence :

Lorraine Deschênes, chef de programmes de santé publique, CSSS Haute-Yamaska,
Poste à combler, élue ou élu municipalité rurale ou urbaine.

Membres du CRC :

Claudine Beaudoin, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Montérégie,

Pierre Boudreau, Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (volet politique),

Elsa Carlier, Forum jeunesse Montérégie Est (volet professionnel),

Sylvie Cornellier, Réseau du Sport Étudiant du Québec,

Lise Désautels, CRC Personnes âgées,

Sylvain Dupont, inter-Corporations de développement communautaire de la Montérégie Est,

Marie-Chantal Fournel, Direction de Santé publique de la Montérégie,

Luc Lapointe, Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (volet administratif),

Véronique Laramée, Jeunes en santé Maskoutaines et Acton,

Amélie Laroche, Jeunes en forme Haute-Yamaska,

Gabrielle Lemonde, Forum Jeunesse Montérégie Est (volet administratif),

Kim Lewis, Jeunes en mouvement Brome-Missisquoi/Youth in motion,

Annie Morin, CRÉ Montérégie Est,

Monique Roberge, Comité pour le plaisir de bouger et de bien manger Pierre-De Saurel,

Nathalie Sapina, Regroupement des CPE de la Montérégie,

Patrice Savoie, Loisir et Sport Montérégie,

Olivier Tardif, Québec en Forme (équipe régionale),

Poste vacant, Élu(e)-élue municipalité rurale ou urbaine,

Poste vacant, Regroupement des collèges de la région de la Montérégie.

Stratégies

Assurer l'accès au territoire privé et la cohabitation des usages

Soutenir et accompagner les propriétaires privés afin de favoriser la protection et la mise en valeur des milieux naturels

Favoriser la conciliation entre la mise en valeur et la protection des ressources naturelles

Favoriser l'intégration de la notion de biens et services dans la prise de décision

AXE A

Assurer un usage optimal du territoire

- Protection et mise en valeur de la biodiversité
- Agriculture locale
- Complémentarité urbaine rurale

AXE B

Stimuler les dynamismes régionaux

- Agriculture locale
- Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
- Complémentarité urbaine-rurale
- Positionnement géographique

AXE C

Renforcer le capital humain

- Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
- Réussite éducative

AXE D

Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel

- Protection et mise en valeur de la biodiversité
- Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
- Positionnement géographique

Concertation régionale

Mise en place en 2008, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) relève du conseil d'administration de la CRÉ Montérégie Est. Son rôle est de soumettre des recommandations et d'accompagner les leaders régionaux dans les actions qui touchent la gestion des ressources naturelles en Montérégie Est. La commission vise à donner une vision intégrée de la gestion des ressources naturelles dans une perspective de développement durable.

En 2013-2014, les membres de la CRRNT se sont réunis à trois reprises. Diverses rencontres se sont ajoutées au calendrier pour faire cheminer les différents dossiers prioritaires identifiés au Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) de la Montérégie Est. De plus, cinq comités de travail ont été mis en place pour travailler sur différentes problématiques, à savoir : la vocation forestière, les produits forestiers ligneux et non ligneux, les milieux humides et deux comités liés aux écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE).



Une nouvelle entente de fonctionnement avec le ministère des Ressources naturelles (MRN)

En juillet 2013, le MRN a informé la CRÉ Montérégie Est que le Programme de mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée des ressources naturelles (PAIR), ainsi que le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II qui était également géré par la CRÉ, étaient remplacés par le Programme de développement régional et forestier (PDRF).

Cette fusion des deux programmes permet de poursuivre les démarches de concertation régionale, la mise en œuvre du PRDIRT, ainsi que le financement de projets. Le PDRF est une entente d'une durée de 2 ans. Il a pour effet de recentrer les préoccupations et les interventions des CRRNT sur les territoires forestiers et la mise en valeur de ses ressources. La fusion des deux programmes a engendré une compression de 31 % du budget annuel de la CRRNT.

Depuis la signature de l'entente de mise en œuvre du PRDIRT de la Montérégie Est, en janvier 2012, la CRRNT œuvre activement au financement des actions prioritaires par les acteurs régionaux. La majorité des projets financés passent par des appels de projets ciblés et balisés. C'est le cas notamment des projets qui suivent :

Programme de développement régional et forestier (PDRF) 2013-2014

7 projets soutenus

Contribution de la CRÉ et de ses partenaires : **249 875 \$**

Valeur totale des projets : **439 127 \$**

Effet levier : **1,76 \$**

Promoteur / Organisme	Titre du projet	Coût total du projet	Soutien accordé
Union des producteurs agricoles Montérégie (UPA Montérégie)	Biodiversité et valorisation des boisés du bassin versant Hurons	99 895 \$	43 028 \$
Nature-Action Québec (NAQ)	Protection et mise en valeur des boisés et milieux humides forestiers : vers une connectivité accrue entre le mont Yamaska et la Haute-Yamaska	43 250 \$	28 500 \$
Corridor Appalachienn	Identification des corridors d'importance en Montérégie et validation et protection du corridor naturel entre les monts Brome et Shefford	50 844 \$	25 162 \$
Groupe Immofoor inc.	Réalisation de travaux forestiers fauniques (non subventionnés par les programmes d'aménagement actuels)	75 838 \$	39 274 \$
Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME)	Projet de conservation des milieux naturels du Haut-Richelieu (secteur ouest)	46 993 \$	23 919 \$
Agence forestière de la Montérégie (AFM)	Rencontres de propriétaires et sensibilisation à la mise en valeur et à la protection des boisés	16 124 \$	10 193 \$
Agence forestière de la Montérégie (AFM)	Intégration de l'approche écosystémique dans l'aménagement de la forêt de la Montérégie Est	106 183 \$	79 799 \$

Programme de soutien pour la conservation et la mise en valeur de la forêt en territoire municipalisé

6 projets soutenus

Contribution de la CRÉ et de ses partenaires : **49 525 \$**

Valeur totale des projets : **131 569 \$**

Effet levier : **2,66 \$**

Promoteur / Organisme	Titre du projet	Coût total du projet	Soutien accordé
Nature Action Québec	Renaturalisation du Parc Aurèle-Dubois	19 577 \$	9 015 \$
COVABAR	Valorisation du plan de conservation - Secteur des Carrières	28 567 \$	13 622 \$
Corridor Appalachien	Conservation du couvert forestier dans la Ville de Bromont	12 740 \$	3 766 \$
Corridor Appalachien	Conservation du couvert forestier dans la Ville de Shefford	15 913 \$	5 122 \$
Centre de la nature du Mont-Saint-Hilaire	Reboisement du secteur du ruisseau de la gare à Mont-Saint-Hilaire	27 772 \$	8 000 \$
Centre de la nature du Mont-Saint-Hilaire	Restauration de la propriété Lafarge à Mont-Saint-Hilaire	27 000 \$	10 000 \$

63

Programme de soutien à la protection et la prise en compte des EFE en Montérégie Est

S'adressant aux organismes de conservation reconnus comme parrain d'EFE

Promoteur / Organisme	Titre du projet	Soutien accordé
CIME Haut-Richelieu	Sensibilisation à la prise en compte des EFE dans la MRC Haut-Richelieu	4 474 \$
Corridor Appalachien	Sensibilisation, accompagnement et protection d'EFE situés sur le territoire et de Frelighsburg	2 958 \$
Nature-Action Québec	Accompagnement pour neuf EFE	9 400 \$
Centre de la nature du Mont Saint-Hilaire	Vers la protection de l'EFE 1039	2 950 \$
CIME Haut-Richelieu	Acquisition de connaissances et validation des limites de l'EFE 1097	2 056 \$



De plus, certains projets ou études ont été menés tout au long de l'année, en réponse aux stratégies et projets identifiés au PRDIRT.

Tableau des octrois de mandats pour la mise en œuvre du PRDIRT

Mandataire	Titre du mandat	Coût du mandat
Agence forestière de la Montérégie (AFM)	Bilan des initiatives de mise en valeur des produits forestiers non ligneux	5 000 \$
Agence forestière de la Montérégie (AFM)	Fiches d'information sur la mise en valeur des ressources d'un boisé (9 fiches)	10 000 \$
Agence forestière de la Montérégie (AFM)	Financement des activités de l'Unité de transfert de connaissances forestières (UTCF) de la Montérégie	13 226 \$
Agence forestière de la Montérégie (AFM)	Encadrement et soutien technique pour la rencontre du comité d'experts EFE 2014	3 042 \$
Conseil régional de l'environnement de la Montérégie	Phase 2 - Élaboration d'un document de sensibilisation aux biens et services écologiques (BSE)	10 000 \$

Autres réalisations mises à la disposition des partenaires régionaux

- Guide d'accompagnement et de prise en compte des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE)
- Base de données régionale sur les EFE
- Répertoire des projets sur les ressources naturelles de la Montérégie Est

Vers une vision commune des Montérégiennes

En mai 2013, la CRÉ a procédé au dévoilement du document « Diagnostic et identification des enjeux relatifs à la protection et à la mise en valeur des collines montérégiennes », lequel constitue l'élément fondateur d'une stratégie globale qui permettra la mise en œuvre des meilleures interventions en vue d'un développement durable des collines montérégiennes.



De plus, la CRÉ a annoncé la mise sur pied d'un comité interrégional de concertation, composé entre autres de personnes élues et de différentes organisations vouées à la protection et à la mise en valeur des collines montérégiennes. Ce comité aura comme mission de présenter les résultats de ce rapport lors d'Assises en 2014-2015 auxquelles seront conviés, en plus des personnes élues, les acteurs publics, privés, associatifs et institutionnels. Ultimement, ce comité proposera à la CRÉ Montérégie Est et ses partenaires un plan d'action concerté basé sur les constats relevés lors du processus diagnostic ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre.

Conférence de presse lors du dévoilement du document « Diagnostic et identification des enjeux relatifs à la protection et à la mise en valeur des collines montérégiennes »



Composition de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Coprésidence :

Jean-Marie Laplante, maire de Roxton Falls et préfet de la MRC Acton et Francine Morin, maire de Saint-Bernard-de-Michaudville et préfet de la MRC Maskoutains jusqu'en décembre 2013,
Francine Morin, maire de Saint-Bernard-de-Michaudville et préfet de la MRC Maskoutains jusqu'en décembre 2013.

Commissaires et personnes ressources :

Claudine Beaudoin, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Montérégie,

Pierre Bilodeau, Ministère des Ressources naturelles, Montérégie,
(remplacé par **Karl Patenaude-Levasseur**),

Réal Campeau, MRC Maskoutains,

Mario Chamberland, Loisir et Sport Montérégie,

Daniel Cyr, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie,

Mario Dion, MRC Pierre-De Saurel,

Luc Dumouchel, Agence forestière de la Montérégie,

Serge Dupont, MRC Acton,

Nathalie Grimard, MRC Brome-Missisquoi,

Jean-Sébastien Guénette, Québec Oiseaux,

Gilles Jacques, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs,

Paul-Émile Lafleur Ministère des Ressources naturelles, Montérégie, (remplacé par **José Bonyème**),

François Lestage, MRC Marguerite-D'Youville,

Hugues Méthot, Groupement forestier du Haut-Yamaska,

Sylvain Michon, Organisme de bassin versant de la Yamaska (en remplacement de **Catherine-Laurence Ouellet**),

Noël Morin, Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie,

Steve Otis, MRC Haute-Yamaska,

Isabelle Piché, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Montérégie,

Francis Provencher, MRC Rouville,

Caroline Roberge, MRC Haut-Richelieu,

Nicole Robert, Nature-Action Québec,

François Sénécal, MRC Vallée-du-Richelieu,

Normand Teasdale, Fédération des producteurs agricoles de la Montérégie,

Mario Thibeault, CLD de Brome-Missisquoi,

Évelyne Vouligny, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Montérégie.



Stratégie

Renforcer l'implication citoyenne, notamment auprès des jeunes et des femmes, afin de favoriser les débats publics et la participation aux décisions

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD

AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	—
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> Participation citoyenne et bénévolat
AXE C	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> Participation citoyenne et bénévolat
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	—

Les élections municipales en novembre 2013

Pour la deuxième mouture de son PQDD 2013-2018, la CRÉ a identifié la participation citoyenne comme étant un enjeu qui a un impact direct sur le dynamisme et le développement de la région. La représentativité limitée de deux groupes de la population, comme les jeunes et les femmes, dans la vie démographique peut engendrer un frein au renforcement de la cohésion sociale nécessaire au développement. C'est la raison pour laquelle la CRÉ a réaffirmé la nécessité de poursuivre la mise en œuvre d'actions spécifiques visant à rehausser le nombre de femmes et de jeunes dans les instances décisionnelles particulièrement au cours d'une année électorale au plan municipal comme en 2013.

Dans ce contexte, la CRÉ a offert son appui à son comité de concertation régionale Condition féminine et égalité et au Forum Jeunesse Montérégie Est qui ont développé des stratégies visant à renforcer la participation politique et sociale des femmes et des jeunes.

D'autre part, dans le cadre d'un communiqué de presse, la CRÉ Montérégie Est a souligné le travail des candidates et des candidats qui ont déployé efforts et énergies dans le cadre de la campagne électorale des élections municipales 2013. Elle a félicité les femmes et les hommes nouvellement élues dans les 107 municipalités de son territoire et a remercié chaleureusement les élues et les élus sortants qui ont travaillé, tout au long de leur mandat, à la mise en commun d'efforts concertés pour un développement régional durable et harmonieux de la Montérégie Est.



Des résultats sur la présence des femmes

En Montérégie Est, 390 femmes ont posé leur candidature aux élections municipales du 3 novembre 2013 pour occuper un poste au conseil municipal comme conseillère ou mairesse, sur un nombre total de 1 339 mises en candidatures, ce qui représente 29 % selon les données fournies par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). En 2009, c'était 332 femmes qui avaient posé leur candidature sur un nombre total de 1 313 mises en candidatures, ce qui représentait alors 25 %.

Toujours selon les données du MAMROT, les femmes récemment élues au poste de conseillères municipales sont au nombre de 204 et elles occupent 31 % des sièges disponibles dans les conseils municipaux de la Montérégie Est, ce qui représente une légère augmentation de 4 % depuis les élections municipales de 2009. Quant aux municipalités comptant une mairesse à sa direction, elles se chiffrent au nombre de seize tout comme en 2009 et comptent pour 15 % des municipalités.

De plus, 22 conseils municipaux sur 107 sont paritaires (20,5 %), comparativement à 16 en 2009 (15 %). De ceux-ci, trois sont dirigés par des femmes (18,75 %). Tout comme en 2009, 6,5 % des conseils municipaux de la Montérégie Est n'affichent aucune présence féminine.

Des résultats sur la présence des jeunes

Spécifiquement pour les jeunes de 18 à 35 ans, les données fournies par le MAMROT au Forum jeunesse Montérégie Est (FJME) ont permis de faire quelques constats en comparant les élections de 2009 et de 2013. Le nombre de candidatures de jeunes de 35 ans ou moins est passé de 121 en 2009, à 109 en 2013. Toutefois, le nombre de jeunes élus municipaux est sensiblement le même en 2013, avec 65, que lors des élections de 2009, il y en avait alors 67. Ainsi, 60 % des jeunes qui se sont présentés en 2013 ont été élus, comparativement à 55 % en 2009. De plus, il y a quatre jeunes femmes de plus en 2013 comme élues municipales, alors qu'il y a six hommes de moins par rapport aux élections municipales de 2009.

Il est également intéressant de constater qu'en 2013, trois jeunes hommes, issus du sous-groupe d'âges 18 à 23 ans, accèdent à un poste d' élu municipal, alors qu'il n'y avait aucune personne de ce groupe d'âges élue en 2009. Le nombre de mairesses ou maires âgés de 35 ans et moins est passé de 3 en 2009 à zéro pour l'élection de 2013.



Stratégie

Soutenir des actions visant le développement du tourisme culturel, l'agrotourisme, le nautisme et le cyclotourisme

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD

AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture locale • Complémentarité urbaine-rurale • Protection et mise en valeur de la biodiversité
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel • Agriculture locale • Complémentarité urbaine-rurale • Positionnement géographique
AXE C	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Protection et mise en valeur de la biodiversité • Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel • Positionnement géographique

La Route du Richelieu

L'année 2013-2014 a permis de mettre en place les leviers nécessaires à la consolidation et au développement de la Route du Richelieu. Dans le cadre de la nouvelle entente pour le développement de la culture en Montérégie Est (2013-2016), une somme a été réservée afin de soutenir la réalisation d'action visant à consolider le volet culturel de la Route du Richelieu. En 2013, la CRÉ a envisagé la possibilité de mettre en place un fonds de consolidation pour la Route du Richelieu. De plus, dans le cadre du renouvellement prévu du Programme des arts et des lettres de la Montérégie Est 2014-2017, qui devrait être signé en 2014, un volet pourrait permettre de soutenir la réalisation de projet d'artistes et d'écrivains professionnels en lien avec la collectivité de la Route du Richelieu.



Fonds de développement de l'offre touristique Cantons-de-l'Est (FDOT)

Dans le cadre de l'entente de partenariat régional en tourisme visant à favoriser le développement de l'offre touristique de la région des Cantons-de-l'Est (2012-2015), la CRÉ Montérégie Est a injecté 90 000 \$, ce qui correspond à 30 000 \$ par année jusqu'en 2015. Un montant total de 1 820 000 \$ sera investi pour l'atteinte de ces objectifs. Les sommes attribuées permettent la réalisation de projets dans deux territoires de MRC situés dans la Montérégie Est, mais faisant partie de la région touristique des Cantons-de-l'Est, soit les MRC Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska.

1 Projet soutenu en 2013-2014

Promoteur / Organisme	Titre du projet	Coût total du projet	Soutien accordé
Ferme Héritage Miner	Exposition historique	169 000 \$	27 000 \$



Stratégie

Renforcer les pôles régionaux forts et porteurs pour le développement économique de la région

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD

AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	—
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement géographique
AXE C	Renforcer le capital humain	—
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement géographique

ENJEUX NON PRIORISÉS DU PQDD

- Relève entrepreneuriale
- Création et maintien d'emplois et d'entreprises privées et collectives

Exportation/Bioalimentaire/Innovation

La CRÉ a soutenu les services offerts par Expansion PME Montérégie Est en matière d'exportation, de bioalimentaire et d'innovation. Ce soutien financier a permis à Expansion PME Montérégie Est d'appuyer les entreprises au développement de nouveaux marchés, de maintenir son mandat de concertation en bioalimentaire, ainsi que son mandat de promotion par la campagne : la Montérégie, le Garde-Manger du Québec et enfin, d'assurer la continuité du projet-pilote permettant aux entreprises de recevoir un service d'accompagnement dans leur gestion de l'innovation.



Autoroute 30

Le gouvernement du Québec a annoncé le 31 mai 2013 la mise sur pied d'un comité interministériel dédié à l'élaboration d'une stratégie de développement économique du corridor de l'autoroute 30 (A-30) de Sorel-Tracy à Vaudreuil-Soulanges, en cohérence avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).

La CRÉ s'est positionnée dans ce dossier en émettant un communiqué de presse saluant cette démarche gouvernementale et en mettant en place un comité de travail pour analyser l'état actuel du transport des marchandises et des infrastructures de transport en Montérégie Est.

Le mandat confié à ce comité de travail consistait à colliger et bonifier les études déjà réalisées et d'y intégrer un portrait actualisé tenant compte de l'ensemble des infrastructures de transport de la Montérégie Est, à savoir, les axes autoroutiers 10-20-30 et 35 (parachèvement), le réseau ferroviaire, le pôle logistique de transport, le projet d'expansion du Port de Montréal à Contrecoeur, le corridor électrique Québec-Vermont, ainsi que les installations aéroportuaires.

Au terme de la première rencontre de travail, il a été décidé de réaliser une étude d'opportunités pour le développement économique de l'autoroute 30, mais également pour faire le point sur le développement du pôle logistique de transport, le prolongement et la mise en valeur de l'autoroute 35, l'optimisation des infrastructures ferroviaires, la valorisation du corridor électrique récemment annoncé par le gouvernement ainsi que les possibles retombées économiques pour le secteur manufacturier. En raison de l'urgence du dossier, le comité de travail a convenu de mandater une firme externe pour réaliser ladite étude en partenariat avec la majorité des CLD du territoire favorables à cette initiative.

Le 22 novembre 2013, la CRÉ Montérégie Est était invitée à participer aux consultations publiques où elle a pu déposer les conclusions de l'étude.



Stratégie Encourager la réalisation d'initiatives qui favorisent le mentorat d'affaires

ENJEUX PRIORISÉS DU PQDD		
AXE A	Assurer un usage optimal du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation au vieillissement démographique
AXE B	Stimuler les dynamismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> Participation citoyenne et bénévolat
AXE C	Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation au vieillissement démographique Intégration sociale et professionnelle des populations vulnérables ou exclues Lutte contre la pauvreté Participation citoyenne et bénévolat Réussite éducative
AXE D	Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel	—
ENJEUX NON PRIORISÉS DU PQDD		
<ul style="list-style-type: none"> Relève entrepreneuriale Création et maintien d'emplois et d'entreprises privées et collectives 		

Mise en œuvre de l'entente

Afin de maintenir le service des huit cellules de mentorat pour entrepreneures et entrepreneurs Montérégie Est, de favoriser le développement économique de la région et la concertation, les interventions des partenaires gouvernementaux et des organismes du milieu, la CRÉ a contribué financièrement à la mise en œuvre de l'entente administrative « Mentorat pour entrepreneurs 2011-2014 » à raison de 40 000 \$ pour l'année 2013-2014, soit 5 000 \$ par cellule.



Fonds de développement régional

Neuvième appel de projets

Fonds de développement régional

Le Fonds de développement régional (FDR) a pour objet de favoriser la régionalisation de l'action gouvernementale et de contribuer à la création d'un environnement favorable au développement régional. À cet effet, la Conférence régionale des élus (CRÉ) est dotée d'une enveloppe pour financer ses interventions de développement en région.

Neuvième appel de projets

Cet appel de projets s'est terminé le 3 avril 2013. Il était doté d'un montant de 300 000 \$ pour soutenir des projets se répercutant sur quatre territoires de MRC et plus.

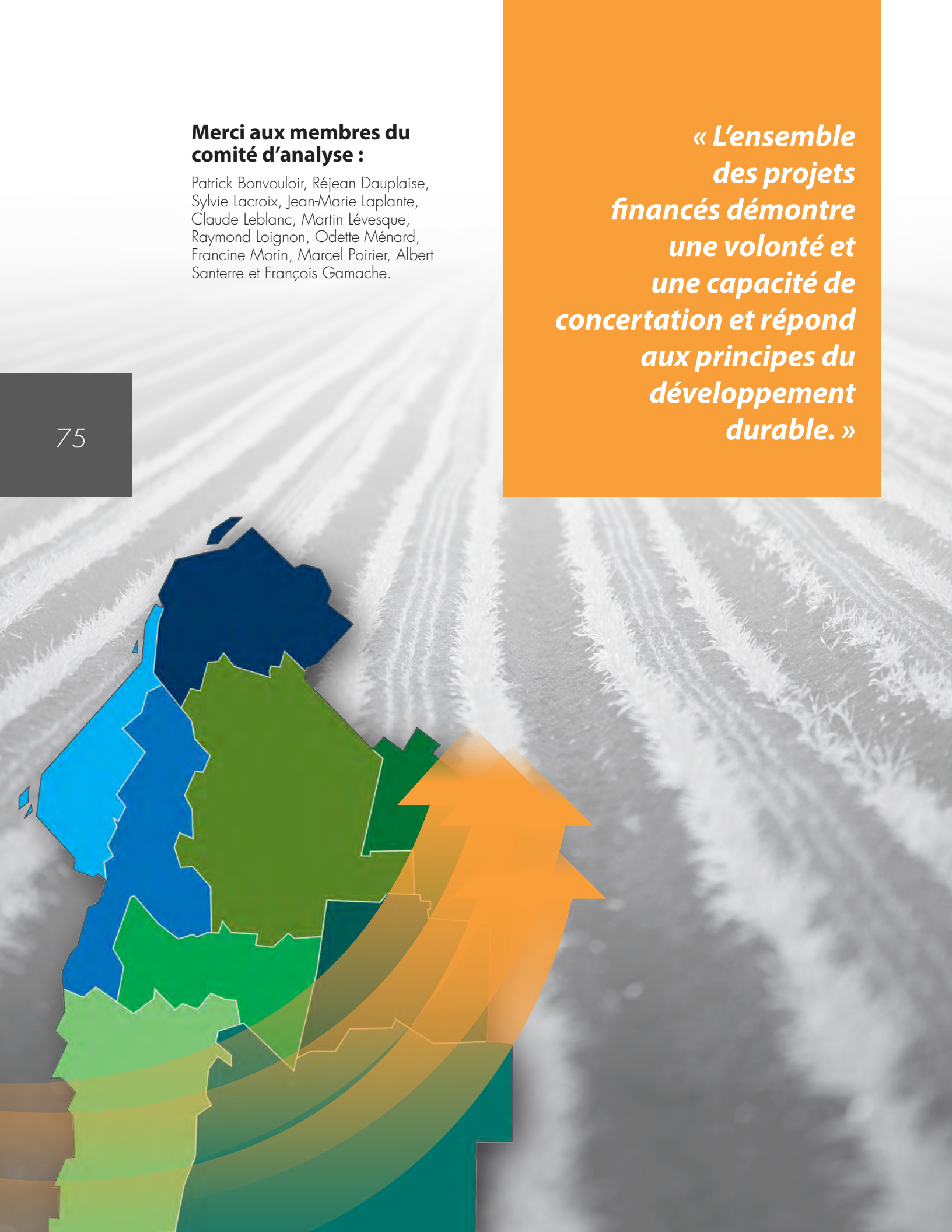
Neuf projets ont été retenus. Les subventions totales émises se chiffrent à 300 000 \$ et la valeur des projets retenus correspond à 2 503 542 \$. Ceci signifie que, pour cet appel de projets, l'effet de levier est de 8.35 \$ par dollar engagé de l'enveloppe du FDR.

Promoteur / Organisme	Titre du projet	Coût total du projet	Soutien accordé
Société d'Initiatives Touristique et Économique du Lac-Champlain (SITE)	Mise en valeur du potentiel écotouristique d'un milieu humide adjacent au ruisseau McFee	188 080 \$	45 000 \$
Biopterre	Implantation d'une division bioproducts horticoles	215 700 \$	45 000 \$
CLD de la Vallée-du-Richelieu	Station nautique Vallée-du-Richelieu	90 500 \$	45 000 \$
Ferme Héritage Miner Inc	Ferme Héritage Miner phase II	1 418 300 \$	45 000 \$
La Maison amérindienne	L'esprit des objets	36 210 \$	16 410 \$
Montérégie économique	Centre de transfert d'entreprises - Pour entreprendre l'avenir!	131 500 \$	5 000 \$
Corporation de développement de la rivière noire	L'École buissonnière projet de visites-terrain pour les écoles primaires du bassin de la Yamaska	15 602 \$	8 590 \$
Agence géomatique montérégienne (GéoMont)	Relevé LIDAR 2013 - secteur sud-est de la Montérégie	275 150 \$	45 000 \$
Coopérative du Parc régional des Grèves	Nouveaux aménagements pour les sentiers du Parc régional des Grèves	132 500 \$	45 000 \$

Merci aux membres du comité d'analyse :

Patrick Bonvouloir, Réjean Dauplaise, Sylvie Lacroix, Jean-Marie Laplante, Claude Leblanc, Martin Lévesque, Raymond Loignon, Odette Ménard, Francine Morin, Marcel Poirier, Albert Santerre et François Gamache.

« L'ensemble des projets financés démontre une volonté et une capacité de concertation et répond aux principes du développement durable. »





CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST | www.monteregie-est.org

